

L'Écho L'Echo COMMUNEDE L'Echo COMMUNED L'ECHO COMMUNE L'ECHO COMMUNE L'ECHO COMMUNE L'ECHO COMMUNE L'ECHO COMMUNE L'EC

Bulletin municipal d'information | Octobre 2022



Un été 2022 très animé à Salvagnac P. 2 | Le mot du maire | L'Écho du Tescou #146 | L'Écho du Tescou #146 | Conseil municipal 23 mai 2022 | P.3

Sommaire Le mot du maire Comptes rendu des Conseils municipaux	5
Vie publique, sociale et éco Actualités du CCAS. Une friperie à Salvagnac. Qualité de l'eau du robinet. Travaux. Fêtes du 14 juillet. Paroles de Femmes L'ASAD de Salvagnacs. Les sapeurs-pompiers recru Composteur de déchets. Loto de plein air. Les 3 ans du café Fabric'Art. Hommage aux Résistants.	p 12p 14p 14p 16p 16p 16p 18p 18p 19
Enfance Rentrée à l'école Canta Grel Éclairage du City-parc	
Culture La Scène Nationale d'Albi Ass. Culturelle du Pays Salvagnacois	p 2:
Vie associative Forum des associations L'association AMIS Lumen&Co Association YOGA GYM Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois Les Pommes sauvages	p 2' p 2' p 28 p 29

L'Echo du Tescou n° 146

État Civil et infos utiles.

Agenda des manifestations.

Le Galetas.

Vie pratique

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac - Parution trimestielle mairie@salvagnac.fr

.p 30

. p 31

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Frédérique Massat, Mireille brunwasser, Sonia Aubertin, Evelyne Grousset

Avec la participation de

Christelle Torrente, secrétaire de mairie

Merci aux contributeurs particuliers de ce numéro

Mise en page

Tim Bastian

Chères concitoyennes, chers concitoyens



Il aura fallu la conjonction de plusieurs éléments dramatiques pour que certains prennent conscience de la fragilité de notre système économique et social.

La canicule de cet été nous a ouvert les yeux sur ce réchauffement climatique que certains « lanceurs d'alerte » prédisent depuis de nombreuses années avec tous les risques pour la biodiversité et

l'avenir de notre planète.

Après des centaines de millions d'euros d'études (près de 700 000€ nous dit-on!) et l'image du Tescou sec comme un oued algérien, il apparaît nécessaire de maintenir l'étiage de notre belle petite rivière pour conserver les espèces qui y vivent. Et peut-être permettre le développement de maraîchage pour alimenter les cantines, les restaurants et la population locale. Il s'agit d'un élément fondamental pour l'avenir de notre vallée dans le Projet Alimentaire Territorial porté par l'Agglomération.

A ce dérèglement climatique s'ajoute avec la guerre en Ukraine, l'exemple du dérèglement de la raison humaine et de ce que peut provoquer la mégalomanie d'autocrates malades.

Nous nous rendons compte dans ce contexte dramatique de la dépendance de notre économie aux énergies fossiles qui renforcent le réchauffement climatique et met en exergue les inégalités sociales dès les premières pénuries ou dérégulations spéculatives.

A ce propos que dire de nos dirigeants qui ont négligé en France le développement des énergies renouvelables sous prétexte que nos centrales nucléaires nous protégeaient de la pénurie ?

La moitié sont à l'arrêt pour cause de fissures dans la tuyauterie !!!

Nous risquons cet hiver de devoir acheter de l'électricité carbonée à l'Allemagne ou à la Belgique...

La sobriété énergétique que l'Etat nous réclame, notre commune, face à la baisse des dotations la pratique depuis déjà quelques années par choix, mais surtout par nécessité...

J'en profite pour saluer le travail de Maxime Loger et Yves Géraud, conseillers municipaux délégués au Syndicat Départemental d'Energies qui traquent dans nos bâtiments communaux ou sur notre réseau d'éclairage public les économies possibles et étudient la capacité de nos bâtiments à recevoir des panneaux solaires.

Tous ces éléments nous rappellent que nous avons tous un rôle à jouer, essentiel pour l'avenir de notre système démocratique et la survie de notre planète..

Bernard Miramond, Maire de Salvagnac

Réunion du Conseil municipal du 23 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 23 mai à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 11 - votants : 12 absents : 4 -procurations : 1

Etaient présents:

Mireille BRUNWASSER
Olivier LECOMTE
Frédérique MASSAT
Roland BALARAN
Régine ADDED
Yves GERAUD
Philippe CHANEZ
Antoinette PRADIER
Edwige ALBAULT
Christel LAGARRIGUE

Absent ayant donné procuration :

Maxime LOGER a donné procuration à Philippe CHANEZ

Etaient absents:

Virginie CHEVALIER François ANCILOTTO Sonia AUBERTIN

Secrétaire de séance :

Mireille BRUNWASSER Christelle TORENTE Le compte-rendu du Conseil municipal du 7 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Proposition subventions pour l'année 2022

ASSOCIATIONS	PROPOSITION 2022
Pétanque	500,00
Pompiers	500,00
Bibliothèque	350,00
Auto cross	1500,00
Places en fête (1 250 € de subvention annuelle + 1 250 € à titre exceptionnel)	2500,00
Karavane	2400,00
Vox musica (sous réservation de présentation du bilan)	3300,00
Lumen&co	1800,00
RTFC	1500,00
Souvenir français (Subvention exceptionnelle pour la rénovation du monument aux morts)	1000,00
Accueil réfugiés Rabastinois	200,00
Les amis de La Bouysse	200,00
Les Mémères	200,00
Ordinaire extra	200,00
Je Dis Loisirs	300,00
PEDA Partager Echanger Développer Accompagner (Projet de ferme pédagogique)	200,00

Voté a l'unanimité

Décisions modificatives

DM – 20 000 € AU 20196 - *Voté a l'unanimité* PREVOIR 1 000 € AU 773 - *Voté a l'unanimité*

Trésorerie

Prévoir une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € dans l'attente du versement des dotations et impôts directs.

Voté a l'unanimité

Taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022

Suite à une erreur de calcul lors du vote des taux, de nouveaux taux sont votés :

- > Taxe foncière bâti : 38.67 % (2021 : 37.93 %)
- > Taxe foncière non bâti : 71.81 % (2021 : 71.17 %)

Voté a l'unanimité



P. 4 | Conseil municipal 23 mai 2022 | L'Écho du Tescou #146 | L'Écho du Tescou #146 | Conseil municipal 8 septembre 2022 | P.5

▶ Etude rénovation S.D.E.T

Des travaux de rénovation des anciens luminaires dans le village, les hameaux et lotissements vont être effectués. Il est prévu le remplacement de 50 luminaires, 5 horloges astronomiques et réseau souterrain et également la mise en sécurité du réseau souterrain zhaga. Le montant des travaux s'élève à 61 473.18 €. La part communale est de 23 920 € et permettra une économie de 80 % du coût actuel. *Voté a l'unanimité*

Ecole de musique

La commune conventionne avec le Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (SMIX). Ce service pédagogique est assuré par le Conservatoire et permet, par conventionnement avec le SMIX, à des élèves ressortissants de la Commune de bénéficier du tarif « usager » soit environ 335 €, au lieu de 750 €, coût fixé pour le tarif dit « extérieur ». En somme, la convention prévoit que la Commune participe financièrement, ainsi que le Conseil Départemental, au coût global de l'enseignement proposé à l'élève.

Voté a l'unanimité

Ouestions diverses

Choix fournisseur de logiciel de gestion administrative et changement de plan comptable

Des évolutions dans le traitement et la gestion de la comptabilité municipale nous amènent à prévoir le changement de plan comptable (passage de M14 à M57).

Cette transition doit se faire au plus tard au 1^{er} janvier 2024 mais peut se faire dès le 1^{er} janvier 2023. Nous avons, dans le même temps, l'opportunité de changer d'éditeur et donc de fournisseur de logiciel administratif.

L'éditeur Berger Levreau vient de passer une convention avec l'association des maires du Tarn de façon à fournir les logiciels en laissant les prestations de service à la charge de l'ADM qui assurera la maintenance, la formation et l'assistance concernant ces logiciels.

Dans ces conditions, le passage de JVS (notre éditeur actuel, commercialisé par Indy Système) à Berger Levreau nous permettrait de réaliser une économie substantielle sur 5 ans. Ce changement de fournisseur pouvant se faire au 1^{er} janvier 2023, il est proposé au conseil municipal de délibérer en faveur de cette date pour le changement de plan comptable et du choix de Berger Levreau comme éditeur. *Adopté a l'unanimité*.

Projet de mise en place de personnel communal

Dans l'hypothèse d'un départ en retraite de Mr Barreau au 1^{er} janvier 2023, nous sommes amenés à réfléchir à son remplacement en nombre et en qualité.

Olivier Lecomte fait la présentation d'une étude relative à ce sujet afin que le conseil municipal puisse réfléchir à la meilleure des hypothèses présentées. Le recrutement se fera en fonction de l'orientation choisie.

La séance est levée à 23 h 40.



Pour vous prévenir rapidement en cas de besoin, Pour vous informer d'événements sur la commune, N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées!

Nom, Prénom
Tél
E-mail
Commune

Réunion du Conseil municipal du 8 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 8 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 12 - votants : 14 absents : 3 -procurations : 2

Date de la convocation : 31/08/2022 Date d'affichage : 31/08/2022

Etaient présents:

Mireille BRUNWASSER
Olivier LECOMTE
Frédérique MASSAT
Roland BALARAN
Régine ADDED
Yves GERAUD
Philippe CHANEZ
Antoinette PRADIER
Maxime LOGER
Sonia AUBERTIN
Christel LAGARRIGUE

Absents ayant donné procuration :

Edwige ALBAULT a donné procuration à Yves GERAUD

François ANCILOTTO a donné procuration à Olivier LECOMTE

Etait absente : Virginie CHEVALIER

Secrétaires de séance :

Christelle TORENTE
Olivier LECOMTE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2022

Rentrée scolaire 2022/2023

Les effectifs sont stables (146 élèves avec les arrivées de l'été), l'équipe enseignante aussi. Par contre l'équipe périscolaire est renouvelée en grande partie. Après les démissions successives des directeurs et directrice adjointe et le départ de plusieurs animateurs, une nouvelle directrice est nommée, en charge aussi du site de Montgaillard pour lequel elle est secondée par une adjointe. Deux agent-es ont été embauché-es, un contrat reste à recruter. La cuisinière ne souhaite pas poursuivre mais a accepté de rester le temps de finaliser un nouveau contrat. L'ancienne cuisinière reprend le travail sur un poste partiel de ménage.

Le seul changement notable dans l'organisation de la journée scolaire est le passage à 2 services de restauration, ce qui devrait améliorer la qualité de ce moment. La rentrée a donc eu lieu dans des conditions correctes.

Mais on peut s'inquiéter de cette instabilité des personnels, démissionnaires ou en arrêt maladie, due à leurs conditions de travail, qui à terme va nuire à la qualité du service public. La cantine a déjà en partie fait les frais des choix de la communauté d'agglomération : la suppression d'heures de travail de la cuisinière l'a amenée à renoncer à nombre de producteurs locaux, alors que l'étude de l'ADEFPAT avait montré que le prix de revient des repas de la cantine de Salvagnac était parmi les plus bas de la communauté d'agglomération pour une qualité reconnue.

Nous aurons à être très vigilant sur le devenir de notre cantine.

Travaux école

Des rencontres programmées depuis des mois, faisant suite à une réunion organisée par le directeur du service bâtimentaire de la communauté d'agglomération et réunissant un cabinet d'architectes, des représentants des enseignants, du périscolaire, des parents d'élèves et des élus de Salvagnac, sont sans suite, malgré nos nombreuses relances. Il s'agissait d'avancer dans la réflexion sur la rénovation de l'école, énergétique et phonique notamment, l'espace cuisine et restauration, la suppression des Algecos et des barnums provisoires (installés depuis bientôt 4 ans), le préau, les sanitaires, etc.

Les motifs invoqués disaient que le bilan de l'architecte n'était pas terminé, puis qu'il n'était pas chiffré... et aux dernières nouvelles : il faut attendre le bilan du travail effectué par l'agglomération sur la carte scolaire...

Les élus de Salvagnac qui suivent le dossier ont le sentiment désagréable d'être « roulés dans la farine ».

Il est cependant avancé que la construction du préau est actée mais sans préciser ni quoi, ni quand, ni comment...

► Personnel municipal

Le départ à la retraite de M. Barreau est acté pour le 1^{er} mars 2023. En déduisant les absences qui lui resteront à prendre, il arrêtera ses fonctions au 31/01/2023.

Comme envisagé lors d'un conseil municipal précédent, il est décidé de le remplacer en nombre.

Un agent technique spécialisé dans le bâtiment sera recruté au 1er janvier 2023. Les conditions de rémunération seront adaptées à ses compétences que nous recherchons. La mission de chef d'équipe assurée par M. Barreau sera affectée à Mme Boissel. Elle fera fonction de chef d'équipe à partir du 1^{er} octobre 2022 et prendra officiellement en charge cette nouvelle mission à partir du 1er janvier 2023. La rémunération sera adaptée en conséquence.

Les agents techniques en poste se verront confier des secteurs de responsabilité et seront challengés sur ces missions.

Un candidat au poste d'agent technique spécialisé sera reçu le 22 septembre prochain.

Prise en charge des frais de déplacement et de restauration des agents territoriaux

Les agents sont amenés pour les besoins du service à se déplacer pour des formations autres que celles dispensées par le CNFPT; dans ces cas-là l'agent doit bénéficier de la prise en charge des frais de transport et des frais d'hébergement et également des frais de repas.

Il est donc proposé le remboursement des frais de transport suivant un barème prenant en compte le montant des indemnités kilométriques.

La prise en charge des repas est fixée par un plafond forfaitaire de 17,50 €, il est proposé d'instaurer un remboursement au réel des frais de repas exposés à l'occasion des déplacements professionnels, en dehors de la résidence administrative et de la résidence familiale, dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire.

Le remboursement est conditionné par la production des justificatifs de paiement (factures, tickets) auprès de l'ordonnateur de la collectivité.

Le remboursement des frais kilométriques et la prise en charge des repas est voté à l'unanimité

Acquisition d'un panneau d'information lumineux Demande de financement - correction des montants

Les montants du marché qui avaient été communiqués par l'Agglomération Gaillac-Graulhet étaient erronés. Les montants à retenir sont donc : le panneau (9152 € HT) + le logiciel (648 € HT) + la variante 3 dalle béton (933 € HT) + la variante 6 DICT (65 € HT) soit un total de 10 798 € HT.

Le plan de financement pour la demande au LEADER: Europe Leader : 5 183,04 €

Autofinancement commune : 5 614,96 €

1 contre - 3 abstentions - 9 pour

Passage au 1er janvier 2023 à la nomenclature budgétaire et comptable M 57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires notamment en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel);

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de Salvagnac son budget principal.

La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.

Voté à l'unanimité

Retrait du Syndicat AGEDI

La commune n'utilise plus les logiciels (WIN-M14, WIN-PAY, WIN-ELEC, WIN-POP, WIN-CIM) fournis par le Syndicat Intercommunal AGEDI

La décision du retrait du Syndicat dont la collectivité est adhérente, résulte de l'envoi d'une délibération de l'assemblée actant le retrait visé par la Préfecture.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Désignation d'un Référent Climat

L'agglomération Gaillac-Graulhet est engagé dans une démarche de transition écologique et énergétique à travers la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Un des objectifs du Plan Climat est le partage et la valorisation des actions, existantes ou à venir, menées par les acteurs du territoire.

Pour cela, l'agglomération souhaite identifier un élu communal « Référent Climat ». Ce dernier aura un rôle transversal pour mobiliser et proposer des actions en faveur de la transition écologique. Dès l'automne, les référents « Climat » se réuniront pour constituer un réseau actif et fédératif.

M. le Maire propose à Maxime LOGER d'être le Référent Climat: il accepte.

Séance levée à 00 H 20



La newsletter municipale

Pour s'inscrire et recevoir la lettre électronique, contacter le secrétariat de la mairie :

05 63 33 50 18

mairie.salvagnac@orange.fr

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Actualités du CCAS

(veille documentaire tirée du site servicepublic.fr)

e Centre Communal d'Action Sociale de Salvagnac est composé d'élus et de membres bénévoles. Le comité est présidé par le maire de la commune et se réunit régulièrement pour la gestion et le vote de son budget, l'attribution des aides sociales facultatives, l'organisation des manifestations ayant pour objectif de récolter des fonds (loto, marché de Noël). Le budget repose sur les dons et les bénéfices de diverses manifestations. Le C.C.A.S est le relais de la politique sociale voulue par l'équipe municipale : lutter contre les inégalités, répondre dans un souci de proximité et dans la mesure de ses compétences aux besoins de la population en risque de précarité. Il travaille en synergie avec les associations locales telles que les Restos du Cœur, le Secours Catholique.

Chaque fin d'année, le C.C.A.S organise une distribution de colis de Noël pour les « ancien·nes » du village âgé·es de

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser en mairie afin d'être orienté.e.s vers un de nos membres. Permanence organisée le 1er samedi matin du mois de 9h à 12h.

HABITAT

Cumul de l'éco-prêt à taux zéro avec MaPrimeRénov' possible à compter du 1er juillet 2022

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de cumuler un éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) d'un montant maximum de 30 000 € pour financer le coût des travaux de rénovation énergétique non couvert par MaPrimeRénov', subvention pour le financement des mêmes travaux, et par les autres aides obtenues pour régler ces travaux. Ce nouveau dispositif sera progressivement proposé par les banques, à partir de la fin de l'année 2022. Seules les banques ayant signé une convention avec l'État pourront émettre ce prêt subventionné.

Rénovation énergétique : le prêt avance rénovation, remboursable à la vente ou à la transmission du logement

Pour soutenir la rénovation des passoires énergétiques, le prêt avance rénovation permet un remboursement différé, lors de la vente du logement ou de sa transmission par succession. Il complète le coût des travaux non couverts par les aides à l'éco-rénovation (MaPrimeRénov' pour la principale) et s'adresse aux propriétaires à revenus modestes.

MaPrimeRenov': 1000 euros supplémentaires pour l'installation d'une chaudière à énergie renouvelable

La subvention pour l'installation d'une chaudière à bois ou autres combustibles issus de la biomasse, d'une chaudière à énergie solaire ou d'une pompe à chaleur est augmentée de 1 000 € et peut atteindre 11 000 €. Cette aide supplémentaire est accordée dans le cadre du dispositif MaPrimeRenov' pour les dossiers déposés entre le 15 avril et le 31 décembre 2022. Les aides prévues pour les chaudières à très haute performances énergétiques (gaz) seront supprimées à partir du 1^{er} janvier 2023.

Location entre particuliers : les informations obligatoires à afficher dans vos annonces

Vous êtes un particulier et vous mettez un bien en location? Votre locataire s'en va et vous allez publier une annonce? À partir du 1er juillet, en tant que bailleur non-professionnel, il faudra obligatoirement mentionner certaines informations sur votre annonce. Un arrêté publié au Journal officiel du 22 avril 2022 établit la liste des informations qui doivent obligatoirement figurer sur les annonces de location. Quelles seront les informations à afficher?

- 1. le montant du loyer mensuel et le cas échéant du complément de loyer (mention « par mois » ou « /mois » ;
- 2. le montant des charges locatives ou charges récupé-

rables (mention « charges comprises » ou « CC ») et les modalités de règlement de ces charges;

- 3. si le logement est situé dans une zone régie par un dispositif d'encadrement des loyers mention « zone soumise à encadrement des loyers »:
- le montant du loyer de référence majoré précédé de la mention « loyer de référence majoré (loyer de base à ne pas dépasser) »;
- le montant du loyer de base précédé de la mention « lover de base » ;
- le cas échéant, le montant du complément de loyer exigé précédé de la mention « complément de loyer » ;
- 4. le montant du dépôt de garantie éventuellement exigé; 5. le caractère meublé de la location;
- 6. le montant des taxes comprises des honoraires à la charge du locataire lors de la réalisation de l'état des lieux ;
- 7. la commune et, le cas échéant, l'arrondissement dans lequel le bien locatif est situé;
- 8. la surface du bien loué en mètres carrés de surface ha-
- 9. le montant des dépenses théoriques de chauffage (et l'année de référence des prix de l'énergie utilisés pour établir cette estimation);
- 10. le classement du logement en matière de performance énergétique;
- 11. le classement du logement en matière d'émissions de gaz à effet de serre (sauf si l'annonce est diffusée uniquement sur internet).

À noter: Au sein de l'annonce, le montant du loyer mensuel, celui du complément de loyer et celui des charges locatives doivent être affichés dans des caractères plus gros que le montant du loyer de référence majoré, celui du loyer de base et celui du complément de loyer.

Un simulateur est disponible sur Service-Public.fr pour savoir si un logement est situé en zone tendue.

L'audit énergétique obligatoire : ce qu'il contient et qui peut le réaliser

À partir du 1er septembre 2022, un audit énergétique devra être réalisé préalablement à la mise en vente de maisons ou d'immeubles classés F ou G au diagnostic de performance énergétique. Ce document proposera les travaux à réaliser pour améliorer le classement de l'habitation, en une seule fois ou par étapes. Ces travaux ne sont pas obligatoires pour conclure la vente, mais l'acquéreur sera informé de leur nature. Les qualifications des professionnels habilités à réaliser cet audit sont précisées dans un décret publié au Journal officiel du 4 mai 2022.

Loyers bloqués à partir du 24 août 2022 pour les passoires thermiques

À partir du 24 août 2022, les loyers des logements dont le diagnostic de performance énergétique est classé F ou G (« passoires énergétiques » ou « thermiques ») ne pourront plus être augmentés. Ce blocage concerne les nouveaux contrats de location, et les contrats en cours, renouvelés ou tacitement reconduits, pour lesquels aucune hausse ne pourra être appliquée.

Rénovation énergétique : les locataires peuvent réaliser certains travaux sans accord écrit du propriétaire

Isolation, menuiseries, ventilation, chauffage... Pour encourager la rénovation énergétique des logements, la loi de lutte contre le dérèglement climatique prévoit qu'un locataire peut entreprendre à ses frais les travaux de transformation nécessaires. Il doit prévenir par lettre recommandée avec avis de réception son propriétaire, dont le silence dans les deux mois suivant vaudra accord tacite. Un décret publié au Journal officiel du 21 juillet 2022 définit la liste de ces travaux. Les travaux réalisés doivent respecter les performances énergétiques attendues. Ils ne peuvent affecter les parties communes ou les éléments d'équipement commun lorsque le logement fait partie d'un immeuble collectif. Sont également exclus les travaux affectant la structure du bâtiment, son aspect extérieur, modifiant sa destination ou exigeant un permis.

Plafonnement de la hausse des loyers à 3,5 % maximum, revalorisation de 3,5 % des aides au logement

Pour limiter l'impact de l'inflation sur le budget des ménages, la loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat prévoit certaines mesures pour freiner les hausses de loyer. Un « bouclier loyer » destiné à plafonner la hausse des loyers à 3,5 % maximum est mis en place pendant un an, jusqu'au 30 juin 2023. Les aides au logement (APL, ALF et ALS) sont revalorisées de 3,5 % avec effet rétroactif au 1er juillet 2022.

MOBILITE

Transports

Actuellement de 18 centimes d'euro par litre, la remise sur le prix des carburants est prolongée jusqu'au 31 décembre 2022, en deux phases : elle passe à 30 centimes d'euro par litre à partir du 1er septembre 2022, puis à ▶

Prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule peu polluant dans les zones à faible émission

À partir du 1^{er} janvier 2023, une expérimentation de prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride démarrera dans les zones à faibles émissions mobilité. Pour une voiture de 45 000 € maximum, ou 60 000 € pour une camionnette, le prêt peut atteindre 30 000 €, remboursable en 7 ans. Ce prêt sans intérêt est ouvert aux personnes dont le revenu fiscal ne dépasse pas 14 000 € par an, ou aux micro-entreprises, selon un décret publié au Journal officiel du 24 avril 2022.

Une aide à la mobilité pour l'étudiant en Master 1

Vous êtes étudiant boursier, vous venez d'obtenir votre licence et souhaitez vous inscrire en Master 1 dans une autre région académique que la vôtre. Vous pouvez dans ce cas bénéficier de l'aide à la mobilité. Service-Public.fr vous informe sur ce dispositif.

À noter : le montant de l'aide est de 1 000 € et la demande doit se faire en ligne via ce téléservice. L'aide est versée en une fois par le Crous, le mois suivant la réception de vos justificatifs (attestation de diplôme et certificat d'inscription en Master 1).

Boîte noire obligatoire sur les nouveaux modèles de voitures à partir de juillet 2022

À partir du 6 juillet 2022, les nouveaux modèles de véhicules fabriqués dans l'Union européenne doivent être équipés d'une boîte noire. Ce dispositif permet d'enregistrer les paramètres de conduite quelques secondes avant un accident comme la vitesse, la phase d'accélération ou de freinage, le port de la ceinture de sécurité, l'usage du clignotant, la force de la collision ou le régime moteur. La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Bonus vélo : les aides de l'État étendues jusqu'au 31 décembre 2022

Jusqu'à maintenant l'aide de l'État pour l'achat d'un vélo

(« bonus vélo ») venait en complément d'un soutien équivalent d'une collectivité territoriale engagée dans la même action en faveur de ce moyen de transport. Jusqu'au 31 décembre 2022, cette aide pourra vous être accordée directement, indépendamment des initiatives de la commune, du département ou de la région où vous habitez, mais son obtention dépendra de vos ressources, ou de votre éventuelle situation de handicap

L'Écho du Tescou #146

Aide de 150 € pour l'achat d'un vélo neuf traditionnel

Nouveauté de ce dispositif, une aide à l'achat d'un vélo neuf traditionnel est ouverte sous conditions de ressources, si votre revenu fiscal par part est inférieur ou égal à 6 300 €, ou si vous êtes dans une situation de handicap. Cette aide est fixée à 40 % du prix, plafonnée à 150 € (soit 375 € de coût total au départ).

Aides de 400 à 2 000 € pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo, vélo adapté, etc.

D'autre part, ce bonus est porté à 400 € maximum (ou 40 % du prix) pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique (VAE) si votre revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 6 300 €, ou si vous êtes en situation de handicap. Si votre revenu fiscal de référence par part est compris entre 6 301 € et 13 489 €, ce bonus est plafonné à 300 €.

Cette aide peut atteindre 2 000 € pour l'achat d'un vélo cargo, vélo allongé, vélo adapté à une situation de handicap, vélo pliant, qu'ils soient électriques ou traditionnels, ou d'une remorque électrique, pour un revenu fiscal par part inférieur ou égal à 6 300 € (et 1 000 € pour un revenu fiscal par part compris entre 6 301 € et 13 489 €, ou pour une entreprise, une association, une collectivité).

Prime à la conversion de 1500 à 3000 € par personne

Si vous envoyez à la casse un véhicule ancien (voiture ou camionnette d'avant 2006 pour les moteurs essence, et d'avant 2011 pour les diesel) que vous possédez depuis plus d'un an, vous pourrez bénéficier d'une prime à la conversion portée à 40 % du prix d'acquisition dans la limite de 1 500 €, quel que soit votre niveau de revenu. Cette prime peut être versée à chaque membre d'un même foyer achetant à un vélo électrique, pliant, cargo, etc toujours jusqu'au 31 décembre 2022, alors qu'elle était auparavant unique, par véhicule ancien envoyé à la casse.

Si votre revenu fiscal par part est inférieur ou égal à 6 300 €, ou si vous êtes dans une situation de handicap, cette prime peut atteindre 3 000 € (ou toujours 40 % du prix d'achat du vélo).

Si vous habitez dans une zone à faible émission et que votre collectivité territoriale vous a versé une aide pour acheter ou louer un vélo à assistance électrique, cette prime est augmentée de 1 000 €.

À savoir : Le bonus et la prime à la conversion restent cumulables avec une aide locale, si la collectivité territoriale où vous habitez en a prévu une. Quelques régions (Île- de-France, Grand Est, Pays de Loire, Occitanie, Corse) et plusieurs villes accordent des aides qui peuvent aller jusqu'à 500 €, et s'ajoutent à l'aide d'État, sans être incluses dans le calcul du plafond.

Une seule demande est à déposer pour les deux aides.

SANTE

Fin de l'état d'urgence sanitaire et du régime de sortie de crise depuis le 1er août 2022

La loi abroge à partir du 1er août 2022 les dispositions du code de la Santé publique relatives à l'état d'urgence sanitaire, créé au printemps 2020, ainsi que le régime de gestion de la crise sanitaire instauré par la loi du 31 mai 2021. Les mesures que ces deux régimes autorisaient (confinement, couvre-feu, limitation des déplacements, fermeture d'établissements, obligation du port du masque, passe sanitaire...) ne pourront plus être prises, sans le vote d'une nouvelle loi.

Le conseil scientifique mis en place en mars 2020 et chargé de donner son avis sur l'état de la pandémie et les mesures à prendre est remplacé par un comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires composé de 16 membres. Ce comité est chargé d'assurer une veille sur les risques sanitaires liés aux agents infectieux atteignant l'homme et l'animal, aux polluants environnementaux et alimentaires, et au changement climatique, de modéliser les données recueillies et d'établir des projections et d'émettre des recommandations.

A partir du 1er août 2022, la présentation d'un passe sanitaire (test négatif de moins de 24 heures, justificatif de statut vaccinal ou certification de rétablissement ou de contre-indication) ne peut plus être exigée pour l'accès aux établissements et services de santé et médico-sociaux, que ce soit pour les patients ou pour leurs accompagnants / visiteurs. La vaccination reste obligatoire pour les soignants. Le gouvernement y mettra fin quand la haute Autorité de santé HAS se prononcera favorable.

Téléexpertise : dispositif ouvert à tous pour obtenir plus rapidement l'avis d'un spécialiste

Vous avez besoin de prendre un rendez-vous chez un spécialiste ? Depuis le 1er avril 2022, vous avez la possibilité de contacter votre médecin généraliste ou un professionnel de santé pour obtenir rapidement l'avis d'un spécialiste. La téléexpertise permet de réduire les délais d'attente chez les spécialistes et d'améliorer l'accès aux soins dans les déserts médicaux. Elle est ouverte à tous depuis le 1er avril 2022

La téléexpertise est un échange entre deux professionnels ne nécessitant pas obligatoirement la présence du patient. Celui-ci doit cependant donner son accord après avoir été informé des conditions de réalisation de la téléexpertise. Votre médecin contacte un de ses confrères via une messagerie sécurisée afin de recueillir son avis sur une pathologie. Puis, le spécialiste transmet un compte-rendu au professionnel de santé qui l'a sollicité et indique ainsi au médecin si le cas du patient nécessite une prise en charge en urgence ou pas. Vous pourrez consulter cet avis sur la plateforme Mon espace santé.

« Mon Psy »: 8 séances annuelles d'accompagnement psychologique remboursées

Vous souffrez de troubles anxieux ou de troubles dépressifs? De troubles du comportement alimentaire? Vous avez des problèmes de consommation d'alcool, de tabac ou de cannabis? Depuis le 5 avril 2022, vous pouvez, grâce au dispositif « Mon Psy », bénéficier du remboursement de 8 séances d'accompagnement psychologique par an. Les honoraires sont fixés à 30 € (40 € pour la première séance), sans dépassement autorisé, et remboursés à 60 % par l'Assurance maladie et à 40 % par votre assurance complémentaire.

Recommandations de prise en charge prophylactique et curative en phase précoce de la maladie à Sars-CoV-2 : Priorités aux mesures préventives

La prévention des infections symptomatiques et sévères est primordiale dans le contexte de circulation majoritaire des variants BA.4 et BA.5 contre lesquels peu de ressources thérapeutiques sont disponibles. Cette prévention repose prioritairement sur l'aération et la ventilation des lieux clos, le port du masque dans les milieux clos ou en présence de nombreuses personnes et le maintien des

autres gestes barrières, sur la vaccination et, chez toutes les personnes éligibles, sur l'administration urgente d'une 2ème dose de rappel vaccinal. Il est par ailleurs rappelé l'importance de l'isolement pour les personnes positives pour le SARS-CoV-2 pour une durée de 7 jours, pouvant être ramenée à 5 jours en cas de test négatif à J5 ou en l'absence de symptômes depuis 48h à J5.

Prévention des dépressions post-partum : un entretien postnatal précoce désormais obligatoire

Le « baby blues » concerne 50 à 80 % des femmes qui accouchent et 10 à 20 % des mères sont touchées par une dépression post-partum dans les semaines qui suivent l'accouchement. Depuis le 1er juillet, afin de mieux accompagner les jeunes mères, un entretien postnatal est désormais obligatoire : il est à effectuer par un médecin ou une sage-femme entre la 4^e et la 8^e semaine qui suit l'accouchement. Il est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

ENVIRONNEMENT

Les montants du bonus écologique et de la prime à la conversion prolongés jusqu'au **31 décembre 2022**

Vous souhaitez changer de voiture pour un véhicule moins polluant? Pour l'achat d'un véhicule neuf électrique ou hybride rechargeable, les barèmes du bonus écologique ont évolué depuis le 1^{er} juillet 2021, ils sont maintenus jusqu'au 31 décembre 2022 selon un décret publié au Journal officiel le 30 juin 2022. Vous pouvez bénéficier de la prime à la conversion pour mettre votre ancien véhicule à la casse et en acquérir un nouveau moins polluant.

Un décret du 29 juin 2022 prolonge le barème actuel du bonus écologique pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables jusqu'au 31 décembre 2022 inclus. Le barème sera abaissé de 1 000 € à partir du 1er janvier 2023.

Bonus écologique pour une voiture ou une camionnette électrique ou hybride neuve

Le bonus écologique permet de recevoir, sans condition de revenus, une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule électrique ou hydrogène neuf ou d'occasion ou d'un véhicule hybride rechargeable neuf. Le bonus écologique et la prime de conversion sont cumulables.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez être majeur et domicilié en France.

Le véhicule neuf doit remplir les conditions suivantes :

- > être un véhicule électrique ou hybride rechargeable ;
- > être soit acheté, soit loué dans le cadre d'un contrat d'une durée de 2 ans ou plus ;
- > être un véhicule neuf (véhicule n'ayant jamais été immatriculé, ni en France ni à l'étranger);
- > être immatriculé en France dans une série définitive ;
- > ne pas être vendu dans l'année qui suit l'achat ou la location, ni avant d'avoir parcouru au moins 6 000 km. Il faut donc garder son véhicule au moins un an avant de le revendre selon le décret du 26 avril 2022.

La demande d'aide doit être formulée au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du véhicule ou de la date de versement du 1er loyer, dans le cas d'une location.

Prime à la conversion : les véhicules éligibles

La prime à la conversion, qui s'ajoute au bonus écologique, est une aide accordée, sous condition de revenus, lors de l'achat ou de la location d'un véhicule peu polluant en échange de la mise à la casse d'un ancien véhicule diesel ou essence. L'aide est versée au maximum une fois par personne jusqu'au 1er janvier 2023.

Le véhicule à détruire doit remplir les conditions suivantes : > pour un véhicule diesel, la première immatriculation doit être antérieure à 2011;

- > pour un véhicule essence, la première immatriculation doit être antérieure à 2006;
- > le propriétaire doit posséder le véhicule depuis au moins un an;
- > le véhicule doit être immatriculé en France et ne pas être gagé;
- > le véhicule doit disposer d'une vignette Crit'Air 3, 4, 5 ou ne pas être classé;
- > la voiture doit être détruite dans un centre agréé dans les 3 mois qui précèdent ou dans les 6 mois qui suivent l'achat du nouveau véhicule.

Vous pouvez bénéficier jusqu'à 3 000 € pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion, et jusqu'à 5 000 € pour l'achat d'un véhicule, neuf ou d'occasion, électrique ou hybride rechargeable dont l'autonomie en mode électrique est supérieure à 50 km.

SOCIAL

Un nouveau livret de famille adapté aux récentes réformes du droit de la famille

Le nouveau modèle de livret de famille prend en compte la procréation médicalement assistée (PMA), la nouvelle règle du choix du nom, la réforme de l'adoption, l'identité des enfants nés sans vie et l'acte de décès des enfants majeurs. Les mairies pourront toutefois écouler le stock de leurs anciens modèles.

Les missions de bénévolat sont ouvertes aux jeunes inscrits au service national universel

Vous êtes volontaire du service national universel (SNU) ? Vous souhaitez vous engager dans le bénévolat et la solidarité ? Vous pouvez désormais participer à une mission de bénévolat proposée par les associations, organisations publiques et collectivités locales inscrites sur la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr.

Démarches administratives : les difficultés des usagers accrues par la dématérialisation

Les démarches administratives se sont largement dématérialisées depuis dix ans. En 2021, 67 % des majeurs résidant en France métropolitaine ont effectué au moins une démarche administrative en ligne au cours des 12 derniers mois. Ils n'étaient que 33 % en 2011. Mais beaucoup ont du mal à mener à terme ces démarches ou y renoncent.

La mairie de Salvagnac a mis en place la permanence SALVA'CONNECTE pour vous accompagner dans vos démarches sur internet. N'hésitez pas à nous contacter

Services à la personne : le crédit d'impôt reversé immédiatement

Si vous faites appel à un organisme de services à la personne, ou à un autoentrepreneur, l'avance immédiate de votre crédit d'impôt est désormais disponible. Ce versement au rythme des dépenses effectuées est déjà mis en œuvre pour les emplois directs d'aide à domicile via le service Cesu+ de l'Urssaf. Auparavant, ce crédit d'impôt était reversé en deux fois : un acompte de 60 % en janvier et le solde au cours de l'été. Sauf dans certains cas particuliers, ce crédit d'impôt est plafonné à 6 000 € par an et par foyer fiscal pour les dépenses engagées en 2022. Il est porté à 10 000 € en cas de situation de handicap. Vous pouvez consulter la fiche d'information Impôt sur le revenu - Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Le lien pour plus de renseignements:

https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/ A15750?xtor=EPR-141

Certificat de nationalité française : nouveau formulaire de demande et procédure de recours modifiée : Procédure de demande

Dans diverses situations, vous pouvez avoir besoin de faire la preuve de votre nationalité française, au moyen d'un certificat de nationalité. À partir du 1er septembre 2022, la demande du certificat de nationalité française (CNF) s'effectuera au greffe du tribunal judiciaire ou du tribunal de proximité (ex tribunal d'instance) au moyen d'un formulaire dédié. Celui-ci sera accompagné de pièces à fournir, dont la liste, qui dépend de votre situation, sera précisée par un arrêté à paraître.

Le tribunal vous adressera par courriel, à l'adresse que vous aurez indiquée, le récépissé confirmant votre demande. Il pourra aussi solliciter d'éventuelles pièces supplémentaires à présenter.

La décision doit être rendue dans les 6 mois suivant la délivrance du récépissé attestant de la réception du dossier complet. Ce délai peut être prolongé deux fois, de la même durée.

À savoir: il est conseillé de conserver précieusement l'original de son certificat de nationalité française (CNF), une copie n'ayant aucune valeur, même certifiée conforme.

En cas de rejet, ou de silence à l'issue des délais prévus qui vaut rejet de la demande, vous aurez 6 mois pour déposer une requête au tribunal judiciaire. Auparavant, cette requête pouvait être adressée au ministère de la Justice (recours hiérarchique), ou au tribunal judiciaire (recours contentieux), sans délai minimum.Vous devrez être représenté par un avocat.

Rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) allouée chaque année pour aider les familles à faire face aux frais de rentrée a été revalorisée de 4 % en août. Les campagnes de demande de bourse de collège et de lycée ouvrent le 1er septembre pour les élèves n'étant pas encore boursiers. Les bourses étudiantes sont revalorisées de 4 % pour la rentrée universitaire 2022.

Argent et consommation

L'utilisation des titres-restaurant est élargie à l'achat de tous les produits alimentaires, même s'ils ne sont pas directement consommables. Le plafond journalier de paiement devrait passer de 19 à 25 € courant septembre et au plus tard le 1er octobre 2022. La contribution à l'audiovisuel public (redevance télé) est supprimée dès

2022. Réforme de l'assurance emprunteur avec la loi « Lemoine » : résiliation possible sans frais à tout moment en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Travail

Le dispositif d'activité partielle pour les personnes vulnérables mis en place durant la pandémie de Covid-19 est prolongé au plus tard jusqu'au 31 janvier 2023. Les salariés devant garder leurs enfants ne sont plus concernés depuis le 31 juillet. Revalorisation de 4 % des pensions de retraite et d'invalidité de base, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022.

Hausse des prix de l'énergie : le bouclier tarifaire prolongé en 2023

Le bouclier tarifaire, déjà prolongé jusqu'en décembre 2022 pour le gaz, et jusqu'au 1^{er} février 2023 pour l'électricité, sera reconduit en 2023. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement le 14 septembre 2022 dans sa conférence sur la situation énergétique. Alors que la crise énergétique laisse envisager de fortes augmentations sur les prix du gaz et de l'électricité cet hiver, le gouvernement vient

d'annoncer la prolongation et les nouvelles dispositions du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité sera limitée à 15 %. La limitation est supérieure à celle de 2022 (qui était de 4 %) mais elle concerne « tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes ». Cette mesure implique :

- > une augmentation moyenne des factures de l'ordre de 25 € par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz.
 L'augmentation serait d'environ 200 € par mois sans bouclier tarifaire;
- > une augmentation moyenne de l'ordre de 20 € par mois pour les ménages se chauffant à l'électricité, au lieu de 180 € sans bouclier tarifaire.

Il n'y a pas de rattrapage annoncé en 2024 à supporter par les ménages, le manque à gagner pour les énergéticiens devant être pris en charge par l'État. Par ailleurs, une aide pouvant aller jusqu'à 200 € est également prévue pour les Français se chauffant au fioul ou au bois.

À noter: le ministère de la Transition écologique prévoit une campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique d'ici la fin 2022 sur le thème Chaque geste compte. Le plan de sobriété énergétique français vise à réduire de 10 % la consommation énergétique du pays.

Une friperie à Salvagnac

La p'tite fripouille installée au sein de la Manivelle, vous propose un choix de vêtements hommes femmes, enfants ainsi que des livres. Des vêtements de seconde main de qualité, lavés et repassés. Avec un réassort régulier, vous y trouverez sûrement votre bonheur!

Val Tarrière



Qualité de l'eau du robinet

Dans le réseau de cette commune, 6 prélèvements ont été réalisés entre janvier 2021 et juillet 2022. En moyenne, on y teste 298 molécules par prélèvement.

Aucun prélèvement n'a révélé de dépassement de limite de qualité.

Syndicat Moyenne Vallée Tarn - Source : base SISE-Eaux

Les travaux réalisés ces derniers mois

Cheminements doux:

Les travaux ont démarré fin mars et se sont terminés courant juillet. Ils permettent l'accès piétons sécurisé du village vers l'école et le lac des Sourigous.



WC publics

De jolis panneaux viennent indiquer l'accès aux toilettes publiques en bas de l'église. Ils ont été peints gracieusement par Mme Adeline MESPLIE, nouvelle propriétaire à Salvagnac. La mairie tient à la remercier chaleureusement!



Extension de la salle Omnisports

Les travaux sur l'extension sont terminés. Tables et bancs sont installés autour du city park ainsi que l'éclairage (en réponse à la demande des adolescents du village). Cet espace dédié aux activités sportives et de loisir continuera à être aménagé (terrain de tennis) pour que chacun puisse en profiter au maximum, toutes générations confondues!



Volets au château

L'équipe technique municipale a conçu et posé des volets sur la partie du château appartenant à la communauté d'agglomération, exactes répliques de ceux de la partie occupée par les logements sociaux. Il y avait urgence à sécuriser les fenêtres et isoler les pièces concernées.



Entretien Voiries

- > chemin de la forêt
- > chemin de la Garde
- > chemin des Guillots
- / chemin des dumots
- > chemin des Condats
- > chemin de Peyre Boyers
- > chemin du Souleihat
- > chemin des Reynes
- > chemin de Ferruc
- > chemin des Villettes
- > chemin du Buc

Fêtes du 14 juillet

lles ont eu lieu le 13 juillet sous un soleil de plomb dans une atmosphère festive et conviviale. Après le discours de M. le Maire et le dépôt de gerbe, au pied de la Marianne, Bernard Miramond a remis une médaille à M. Roland Balaran en remerciement de ses 20 ans de service en tant que conseiller municipal.

Puis la municipalité a offert l'apéritif en attendant le repas républicain, assuré cette année par l'équipe des anciens du comité des fêtes et de succulente façon. Un grand merci à eux ! 157 inscrits, une magnifique tablée installée le long des allées Jean Jaurès!



Après ces réjouissances, l'orchestre Royal Swing a enchanté son public pour un bal plein de charme et de standards du jazz manouche. Une soirée parfaite!!!

Paroles de Femmes

Association d'aide et de soutien pour femmes en difficultés et victimes de violences. Psychologue, avocat, groupes de parole... - Site de parolesdefemmes81

aroles de Femmes est une association pour toutes les femmes, dont le siège se trouve au 8 rue de la madeleine à Gaillac. Des permanences sont également tenues à Lavaur, Graulhet, Puylaurens, Revel, Brassac et Vaour. Peuvent s'y rendre toutes celles qui souhaitent rompre la solitude, être aidées en cas de difficultés ou de violences (quelles qu'elles soient : familiales, conjugales, professionnelles...), partager leurs expériences ou encore reprendre confiance en elles.

L'équipe de Gaillac est joignable 5 jours par semaine, de 9h à 17h, et propose aux femmes un suivi personnalisé, un accompagnement juridique, un accompagnement dans leurs démarches (accès aux droits), ainsi que divers ateliers: des groupes de parole, des ateliers d'écriture, de peinture, de création, d'auto-défense, de bien-être...

L'ensemble de leur offre est détaillé sur leur site Internet www.parolesdefemmes81.

Que vous souhaitiez participer aux ateliers, bénéficier d'un accompagnement ou offrir de votre temps en devenant bénévole, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association: 09 51 87 31 70

parolesdefemmes81@gmail.com).

Laurence FEDELE Membre de l'association Paroles de Femmes

L'ASAD de Salvagnac, une association en plein essor

'ASAD est une association de soutien qui accompagne Les personnes à leur domicile, enfants, personnes en situation de handicap ou âgées. Ses missions relèvent des actes de la vie courante tels que le ménage, la préparation du repas, les courses, la garde d'enfants, les déplacements (chez les médecins, promenade...). L'ASAD de Salvagnac est composée d'une petite équipe de 9 personnes qui oeuvrent chaque jour pour le bien-être des personnes accompagnées. Elle intervient sur les communes de Salvagnac, St

Urcisse, Montgaillard, Montdurausse, Beauvais, Tauriac ... L'ASAD recrute pour le 01 novembre une aide à domicile en CDI, à temps partiel ou complet. Aucune qualification n'est requise, mais une formation sera proposée.

La responsable de secteur est joignable pour tout renseignement au o6.37.48.26.67 ou sur place, 8 rue Caravin Cachin à Salvagnac, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Venez rejoindre une équipe dynamique, sympathique et à l'écoute de tous!



Vous avez l'esprit d'équipe?

Vous êtes dynamique?

Vous souhaitez développer des compétences humaines et techniques?

Alors rejoignez-nous!

Modalités d'accès:

Être de nationalité française, avoir au moins 18 ans et de jouir de ses droits civiques.

Contact:

Capitaine Bruno Clergue - 06 19 90 91 35



Composteur de déchets

a mairie envisage d'installer prochainement un composteur pour les habitants du centre bourg.

Il se situera proche de la Place de la Victoire. Il sera fermé en permanence par un cadenas à code et accessible à ceux qui en feront la demande en mairie.

Une élue assurera dans les premières semaines une permanence une fois par semaine le samedi matin pour former les personnes qui seront intéressées. Pour s'inscrire:

mairie@salvagnac.fr ou appeler le secrétariat au 05.63.33.50.18



Ce qui va dans le composteur collectif

- > Épluchures et fanes de tous les fruits et légumes
- > Fruits et légumes abîmés, coupés en morceaux
- > Restes de pâtes, riz, semoule (sans sauce)
- > Marc avec filtres à café, dosettes et sachets de thé en papier
- > Coquilles d'œuf brisées
- > Essuie-tout, serviettes en papier
- > Carton brun et boîtes d'œuf en petits morceaux, papier journal
- > Fleurs et plantes fraîches ou fanées découpées
- > Mauvaises herbes non grainées
- > Feuilles mortes

Ce qui ne va pas dans le composteur collectif

- Tous les apports d'origine animale (viande, poisson, os, arêtes, graisse et huile de friture, croûtes de fromages, produits laitiers...)
- > Matières ou résidus chimiques : médicaments, papiers et cartons encrés, plastique, verre, métal
- > Éléments trop gros et/ou durs : noyaux, coques de noix ou noisettes, coquillages, branchages, gravats
- > Pain (penser au don pour animaux)
- > Mauvaises herbes avec graines ou plantes malades ou traitées
- > Excréments et litières de chiens ou chats
- > Couches-culottes
- > Sacs plastiques et sacs souples dits biodégradables ou compostables

Loto de plein air : une soirée magnifiquement réussie!

Vous étiez 250 à participer à ce loto d'été organisé par l'Amicale du 3ème âge au profit du CCAS de Salvagnac. Un joyeux mélange entre les habitants du village, des villages alentour et de jeunes touristes pour qui c'était une première expérience! Avec un tel succès nous avons même manqué de cartons et de rafraîchissements. Nous avons dû « déborder » des allées Jean Jaurès sur la terrasse du café du bord du Monde, fermé le lundi soir: nous remercions vivement Yvan et Régine pour cette aide précieuse et improvisée! Un grand merci également à tous.tes les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette soirée ainsi qu'aux nombreux donateurs sans qui nous ne pourrions pas



espérer un tel bénéfice : 2405€ . Cet évènement permet le financement des colis de Noël pour les anciens du village et les aides aux personnes en difficultés passagères.

Frédérique Massat

3 ans!

e mois de septembre dernier a marqué l'anniversaire commun du Café *Au Bord du Monde* et de l'association *Karavane*!

Pour cette occasion, plus de 450 personnes se sont retrouvées sur les Allées Jean Jaurès le 10 septembre, afin de festoyer ensemble pour nos 3 ans !

Le cochon à la broche était succulent et le groupe Pulcinella l'était tout autant!

Merci à vous pour tous ces retours positifs, d'une soirée vécue de façon magique et bienveillante.

Voilà donc 3 ans que nous avançons ensemble pour mettre en lumière de nombreuses offres culturelles, de joyeux moments de partage au village. Depuis que le Café détient les 3 licences de spectacle, il est entré dans une logique de diffusion culturelle, il peut désormais financer correctement les artistes et devient alors, un lieu de référence tarnais pour donner envie aux groupes de s'y produire.

Coté fourneaux, le Café ne rougit pas lorsqu'il reçoit de jolis mots pour féliciter les cuistos Bruno, Sara ou Régine, en prenant ainsi par surprise les papilles des client-es. Une table incontournable, intelligente, inventive, originale...tant d'adages entendus! C'est aussi grâce aux critiques constructives que nous cherchons à nous améliorer, puisque jamais rien n'est acquis. Alors merci pour ce soutien grandissant.

L'association Karavane quant à elle, développe ses évènements à L'ECRIN, la nouvelle salle municipale équipée pour le théâtre ou la musique vivante. De nombreux-ses



Vie publique, sociale et économique

artistes y souhaitent faire des résidences pour y créer leur nouveau spectacle dans de bonnes conditions. Karavane prend ce rôle à cœur et la qualité de service est à la hauteur, en partie grâce aux bénévoles investis dans l'association.

Des remerciements convaincus sont souvent entendus envers la Mairie et son investissement pour l'accès à la Culture. En ajoutant son aide aux nombreuses associations et leur soutien aux commerces de proximité, l'équipe municipale peut être fier de la reconnaissance de nos voisins!

En tout cas, le Café ABDM et Karavane se font l'écho de cet important partenariat avec les élus, parce que la retombée économique est lente mais bien réelle. Ça accentue le flux de diverses personnes qui passe par notre village, de le découvrir, de l'apprécier et pourquoi pas, de vouloir s'y installer.

Le nombre d'habitants est grandissant, des maisons sortent même de terre. Le village reste vivant...

Belle fin d'année à vous et à bientôt de vous croiser prochainement.

L'Équipe à bord : Régine, Sara, Céline, Bruno, Justin & Yvan. cafeauborddumonde.fr

Fabric'Art

ort de son succès grandissant après deux ans de création seulement, *Fabric'Art* est particulièrement heureux aujourd'hui de faire évoluer la société de chaudronnerie/ métallerie en SARL!

Cette nouvelle envolée se traduit par l'aboutissement de long mois de son savoir (fer) pour répondre aux créations de ses clients. Qu'ils soient particuliers ou professionnels, Fabric'Art place ses interlocuteurs au cœur de sa démarche pour concevoir tous les projets de constructions métalliques. Parce qu'elle s'appuie sur une expertise, Fabric'Art est une société qui se donne l'ambition d'être un réel partenaire des collectivités locales.

Toute l'équipe remercie les clients de la confiance apportée et peut se sentir fière de participer au parc économique et d'emploi de l'agglomération rurale tarnaise.

Pour toutes informations et consulter le catalogue des créations, contactez Jean Michel Martinelli.



P. 20 | Vie publique, sociale et économique L'Écho du Tescou #146 L'Écho du Tescou #146 Enfance | P.21

Hommage aux Résistants du groupe Vendôme.

e comité du Souvenir Français de Gaillac-Salvagnac et les Anciens Combattants PG-CATM de Castelnau de Montmiral organisaient samedi 20 août en fin de journée, les cérémonies d'hommage aux combattants de la Résistance abattus en août 1944. De nombreux élus de Puycelsi, Larroque, Lisle sur Tarn, Castelnau de Montmiral et Salvagnac ainsi que Philippe Bonnecarrère, sénateur du Tarn, accompagnaient les 13 porte-drapeaux du Souvenir Français et des Anciens Combattants pour célébrer le souvenir des combattants du Maquis. Les cérémonies débutaient à la stèle de Rô pour l'hommage à Roger Michinel, Henri Podemas et Maurice Sirgant. Elles se continuaient à Oustrières devant la stèle érigée à la mémoire de Gérard Roques en compagnie de membres de sa famille. Enfin elles se terminaient devant la stèle des Barrières où retentissaient pour la troisième fois de l'après-midi la Marseillaise et le Chant des Partisans en présence de nombreux habitants du hameau des Barrières. La cérémonie se clôturait par les dis-





cours de Bernard Boulze, délégué départemental du Souvenir Français et de Bernard Miramond, maire de Salvagnac. Leurs déclarations mettaient l'accent sur la nécessité de perpétuer ces cérémonies pour entretenir la mémoire de ceux qui ont refusé de baisser les bras devant la barbarie et pour en garder vivant le souvenir. Bernard Boulze remerciait, quant à lui, les élus des communes concernées pour leur soutien aux actions du comité du Souvenir Français de Gaillac - Salvagnac puis les porte-drapeaux dont la cérémonie était pour certains d'entre eux la septième de la journée. Au plan des actions menées par le comité, il soulignait la rénovation des trois stèles du maquis et annonçait la prochaine action d'envergure : la rénovation du Monument aux Morts de Salvagnac en 2023. Pour clôturer ce moment de rencontre annuel, un rafraîchissement bienvenu était offert par la municipalité de Salvagnac.

Yves Raymond

Week-End solidaire du Secours Catholique

de la Paroisse Saint Vincent de Paul

es équipes du secours catholique de de Salvagnac, Rabastens et St Sulpice vous invitent à un week-end solidaire Dimanche 20 novembre 2022 à l'occasion de la journée nationale de collecte afin d'aider les plus démunis. À 10h30, messe en l'église de Grazac, suivie à midi du repas annuel à la salle des fêtes de Grazac. Après-midi récréative. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements et inscription : Maryse 05.63.33.51.51 – Yveline 05.63.33.55.80.

ENFANCE

Rentrée à l'école Canta Grelh

Si grâce aux efforts conjugués des équipes enseignantes et périscolaires la rentrée s'est bien passée, on peut toutefois s'inquiéter du nombre de personnel en difficulté, arrêt maladie ou démission pour cause de conditions de travail trop éprouvantes...

Pour cette rentrée, après Michel, Dominique, Julie, Lise Manoché, la nouvelle directrice du périscolaire, a vu sa nomination validée le mercredi 31 août. Elle est aussi responsable du site de Montgaillard où une adjointe la secondera. À Salvagnac elle est entourée d'une équipe pas tout à fait encore au complet : Adeline, Marine, les ATSEM, Emmanuelle, Valérie, ainsi que Géraldine, Sandrine et Nicolas les nouvelles recrues de cette année. Un autre agent périscolaire devrait être recruté bientôt! Nous leur souhaitons une bonne année scolaire et tout le courage et la vaillance qu'il leur faudra pour la mener à bien...

À la cuisine ça bouge aussi : Cécile Davasse qui avait été recrutée l'année dernière pour remplacer Martine Faget alors en arrêt maladie, n'a plus souhaité continuer dans les conditions qui lui ont été imposées. La réduction drastique des heures dévolues à la restauration scolaire ne lui a pas permis de continuer les modalités mises en place par sa prédécesseure. En particulier elle a été amenée à réduire le nombre de ses fournisseurs et la quantité de produits bruts. Ce qui a conduit paradoxalement à une augmentation des coûts. (Alors que l'étude

de l'ADEFPAT avait montré que la cantine de Salvagnac malgré ses nombreux fournisseurs bio et locaux et ses 2,5 équivalents temps plein en personnel arrivait à un prix de revient du repas parmi les plus bas de la communauté d'agglomération pour une qualité reconnue par tous!) Elle a toutefois accepté de poursuivre en attendant que le recrutement d'une nouvelle cuisinière soit finalisé.

Du côté des enseignantes l'équipe est stable : Agnès Natali et Hélène Roc ont chacune la charge d'une classe de petits-moyens-grands, Lucie Platon celle des CP, Marianne Meunier celle des CE1-CE2, Sandrine Pelle a les CM1 et Émilie Gressé la directrice est en charge des CM2. Soraya Soukri assure toujours les compléments de Mme Gressé et de Mme Pelle.

L'effectif de l'école est stable aussi, 142 enfants, dont beaucoup de familles arrivées à Salvagnac cet été.

Côté travaux, si l'entretien courant est à peu près assumé, les projets d'amélioration, préau, toilettes, rénovation énergétique..., sont au point mort. L'annonce a été faite que des budgets avaient été votés pour faire réaliser des études de rénovation globale pour plusieurs écoles de l'agglo dont la nôtre, mais pour le moment nous n'en avons aucune nouvelle.

Malgré tout nous allons souhaiter que cette nouvelle année scolaire se déroule au mieux pour nos petits salvagnacois et leurs éducateurs...

Régine Added

Éclairage du City-parc

Suite à des plaintes d'habitants du Centre Bourg pour nuisances sonores sous la halle de la mairie (jeux bruyants, bruits de moto), la gendarmerie a dû intervenir à plusieurs reprises auprès d'un groupe d'adolescents du village en juin. L'adjudante de gendarmerie de la brigade de Salvagnac dans un esprit d'apaisement pour l'été, a organisé une réunion où les jeunes et leur parents ont été convoqués ainsi que M. Bernard Miramond et ses adjointes, Mme Mireille Brunwasser et Mme Frédérique Massat, le vendredi 17 juin 2022 salle Caraven Cachin. Après une vive discussion où chacun a pu s'exprimer, l'adjudante a demandé aux jeunes quelle serait la meilleure solution pour eux : ils ont clairement demandé

l'éclairage du city-parc pour pouvoir se réunir en soirée et jouer sur la zone. La mairie s'est alors engagée à mettre en place cet éclairage. Ils peuvent le mettre en marche eux-même sur les horaires d'éclairage public.

La mairie compte sur les parents pour inciter les adolescents à respecter les règles d'utilisation du city-parc, à être vigilants sur le respect du voisinage notamment en matière de nuisances sonores, sur le respect des installations communales. Tout sera pris en compte pour permettre aux jeunes de bien vivre à Salvagnac. La mairie reste à l'écoute de leurs besoins car ils nous amènent leur joie de vivre et leur énergie indispensable dans une vie collective.

Frédérique Massat

P. 22 | Culture | Culture | Culture | P.23 | Culture | P.23 | Culture | C

CULTURE

Des nouvelles du partenariat SNA

a saison Au fil du Tarn a commencé dès le mercredi 5 octobre à 20h30 à l'ECRIN avec un premier spectacle musical *Ahora y Siempre*, suivi le samedi 15 octobre d'un déplacement à Cap Découverte pour un spectacle de cirque *PeterPan! T'es mort*. La saison continue en janvier avec du théâtre *Tant bien que mal* et se terminera en mai avec une conférence décalée autour du *Problème lapin*

Les tarifs n'augmentent pas 10€ tarif normal, 7€ moins de 12ans, 21€ l'abonnement 3 spectacles à Salvagnac Ce soir on bouge 15€ +6€ participation transport, 10€ moins de 12 ans

AHORA Y SIEMPRE: Lydie Fuerte, riche d'un parcours très éclectique passant par le flamenco, le jazz, la musique sud-américaine, compose aujourd'hui ses propres œuvres. Autour de sa guitare, elle réunit plusieurs artistes de talent tels que Juan Manuel Cortes aux percussions, Alberto García au chant.



<u>PETER PAN T'ES MORT</u>: Peter Pan au pays imaginaire ne vieillit pas, mais dans la vraie vie les enfants grandissent et rêvent de quitter le nid familial pour découvrir le monde! Des personnages en quête de relations humaines se cherchent, s'évitent, se dévoilent enfin, dans une folle fantaisie et une énergie endiablée.



Portés acrobatiques, voltige, cerceau et trapèze Washington font éclater les volumes et les espaces au plateau, poussent les murs d'une maison décidément bien trop étroite, dans une inventivité circassienne pleine de joyeuse démesure et d'énergie vitale. Batterie et percussions donnent le rythme. Une famille circassienne extraordinaire pour un moment de partage intense.

TANT BIEN QUE MAL:

La comédienne Marie-Magdeleine crée ici son troisième opus après La famille vient en mangeant et G.R.A.I.N Histoires de fous .

Endossant les nombreux membres d'une fratrie, Marie-Magdeleine excelle à rendre palpables



les liens délicats, fragiles et complexes qui nous soudent à nos proches. Accompagnée pour la première fois d'un musicien sur scène, la comédienne viendra porter les voix des disparus et celles des survivants pour entremêler toujours plus intimement la peine et la joie, le silence et le bruit. Continuer à regarder l'horizon, quand on a perdu la vue. Se relever, quand on a perdu l'équilibre. Et vivre, tant bien que mal. C'est joyeux et triste à la fois, comme la vie.

Vendredi 27 janvier | 20h30 | Salle omnisports



LE PROBLÈME LAPIN:

Frédéric Ferrer revient, avec la complicité d'Hélène Schwartz, toujours aussi curieux, passionnant et drôle après À la recherche des canards perdus, De la morue, nous accueillons aujourd'hui les lapins!

Du clapier à l'élevage industriel, de l'espèce invasive détruisant de

nombreux écosystèmes aux lapins résistants de Kerguelen, des peluches sur les lits de nos enfants, aux civets dans nos assiettes, le lapin serait devenu l'un des signes de la mauvaise santé planétaire et in fine d'eux-mêmes ? Mais les lapins sont-ils vraiment aussi crétins ? La question est essentielle... Absolument réjouissant!

Mardi 9 mai | 21h | Salle omnisports

Les dernières nouvelles de l'Ass. Culturelle du Pays Salvagnacois

Du côté de la bibliothèque :

En dehors des heures d'ouvertures des permanences, l'été a été ponctué par des animations diverses, dont voici le détail :

- » le vendredi 26 août : un quiz-lecture (remue-méninges) nous a réunis sous les lampions ; de questions "sérieuses" en devinettes et charades plus légères, en partageant quelques agapes, la soirée fut joyeuse et le temps clément!
- > Le samedi 3 septembre : sous le dais blanc et le soleil, une vitrine pour l'association entière: bibliothèque, chorale « Sine Nomine », labo photos.
- > Le vendredi 16 septembre : rencontre avec un auteur de polars dans le cadre des Vendanges du Polar de« Lisle Noir »,7e édition à laquelle nous participions : il fallait bien un Écrin pour accueillir François Médéline ; ce romancier-scénariste s'est prêté au jeu de l'interview mené par Agnès Cronfalt et nous a régalés de sa verve et de ses mimiques ! Certains de ses romans sont disponibles en prêt à la bibliothèque. Une séance de dédicaces a suivi, accompagnée d'un pot de l'amitié. Et tous les deuxièmes dimanches du mois : Brunch-Lecture pour parler des livres aimés ou non, un café en main et des douceurs à portée.

L'événement à venir est exceptionnel

Nous fêtons cette année les 20 ans de la bibliothèque!

Des premiers bénévoles aux derniers inscrits sur les listes des adhérents, nous sommes toutes et tous conviés le **samedi 19 novembre** aux réjouissances prévues :

à 16h30 : spectacle Jeune Public « Sur la route des Frères
 Grimm » par la Cie du Coq à l'âne





» à 20h30 : lecture-concert à partir de 12 ans « Juste une fille » par la Cie l'Espante, d'après les extraits du roman « Fille » de Camille Laurens et des chansons d'Anne Sylvestre.

Tous les spectacles sont GRATUITS!

Et de 14h à 16h, portes ouvertes dans nos locaux, 7 allées Jean-Jaurès, pour découvrir ou redécouvrir notre espace dédié à la lecture et ses rayonnages!

Nous vous attendons nombreux : qu'on se le dise!

Rappel des heures d'ouverture de septembre à juin : les mercredis et dimanches : 10h à 12h30 les vendredis : 17h à 19h

Du côté de la chorale Sine Nomine :

Les répétitions ont lieu les mardis de 18h30 à 20h30 à l'Écrin

Deux concerts sont prévus ce trimestre :

- » le dimanche 23 octobre à 17h à l'Église de Sainte Catherine de Mourens (entre Monclar et Puycelsi),
- > le samedi 3 décembre à Lisle sur Tarn, à 18h.

Du côté de l'atelier photo :

Son activité reprend avec Patrick Dubosq comme guide (06 87 02 05 14)

L'équipe de rédaction de l'association

L'Art en Pays Salvagnacois XXV

« Hommage à / Tribute to Colin Painter »

La municipalité de Salvagnac et l'association *Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois* ont organisé du 16 juillet au 15 août, la vingt-cinquième édition du salon annuel, consacré cette année à Colin Painter.

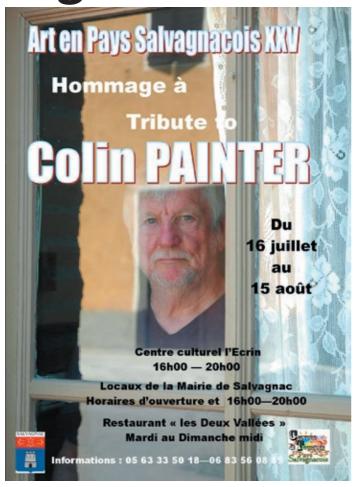
L'artiste peintre et plasticien britannique s'est installé avec son épouse, Anne, à Salvagnac en 1997, et a ouvert un atelier dans l'ancienne maison de Joseph Pagnucco au 38 de l'avenue Caraven Cachin. Frais retraité d'une carrière qui l'avait amené au sommet du monde artistique britannique, il a apporté à notre village et sa population son talent et ses qualités humaines remarquables. Retourné en Angleterre en 2019, il y est décédé le 2 juin 2021. Nous gardons de lui le souvenir d'un homme plein de talent, de sagesse et d'humour, qui aimait la vie et savait la faire partager.

Pendant ses années salvagnacoises, il a participé activement, en tant qu'artiste et en tant que conseiller artistique, à plusieurs éditions du salon. Cette 25ème édition retraçait son parcours, non seulement Salvagnacois, mais aussi Tarnais et régional. En effet Colin Painter a exposé des œuvres et travaux à Montauban, Albi, Toulouse, Narbonne ainsi qu'au Château du Cayla, à l'Abbaye-Ecole de Sorèze, au musée de la mine de Carmaux, et à Salvagnac.

Pour mémoire:

- > 2003 Deux peintres: Père et Fils avec son fils Joe à Salvagnac.
 > 2005, Vous avez dit: Maison? Musée Château du Cayla: sur l'art dans la vie domestique d'Eugénie de Guérin et de son frère, Maurice.
- > 2007, Home Made. Galerie Concha de Nazelle à Toulouse.
 > 2008, Vous avez dit Art? Musée Ingres de Montauban, rétrospective de sa carrière et de son œuvre. La toile





Vanités offerte à la municipalité et exposée dans la salle du Conseil Municipal en faisait partie.

- > 2009, Des gens, des perspectives. 12 tableaux mettant en scène des habitants de Salvagnac dans des encadrements de fenêtres donnant sur la campagne vue de leurs maisons.
- > 2010, Identités. Projet créé à l'Abbaye école de Sorèze. Colin Painter proposait au public sa vision de l'école. Regard à la fois tendre et amusé, interrogatif et critique, il posait, au travers de l'histoire qu'il parcourait, des interrogations sur l'avenir.
- > 2011/2012, « For Old times Sake » avec Dave Barden. Galerie Concha de Nazelle à Toulouseet la Biscuit Factory à Newcastle-upon-Tyne en Angleterre.
- > 2012, *Colin Painter chez les Gueules Noires*. Les relations des mineurs avec l'Art dans leurs maisons en lien étroit avec leur métier, au Musée-mine départemental de Cagnac-les-mines.
- > 2013, *Projections Rejections*. Galerie Concha de Nazelle.
- > 2013, Exposition *Colin Painter*. Espace Point de vue à Lauzerte (Tarn et Garonne).

- > 2014, *Dialogue avec l'image*. Associant de nombreux habitants du pays Salvagnacois, le projet explorait et honorait la diversité, la signification et le rôle des images qui nous accompagnent au quotidien.
- > 2015, *Cadres fortuits*. Maison de Chevalier à Carcassonne.
- > 2016, Conversations. Colin Painter a produit de nouvelles œuvres proposant des connexions entre les images des divers foyers "ordinaires" et les collections des musées d'art proches. Deux habitants de Salvagnac étaient associés au projet exposé à la Galerie Concha de Nazelle à Toulouse et à la Galerie AMJ à Narbonne.

L'exposition de 2022 a ouvert ses portes lors du vernissage entre l'Écrin, place de l'église à Salvagnac, et la mairie le samedi 16 juillet en présence d'Anne Painter, son épouse qui avait fait spécialement le déplacement depuis Londres et de son fils Allen. Une centaine de personnes, ayant pour la plupart connu et côtoyé Colin et Anne Painter pour des expositions ou lors de moments conviviaux qu'ils organisaient régulièrement chez eux, se sont retrouvées sur le parvis de l'église pour un hommage en compagnie de Bernard Miramond, maire, et Yves Raymond, président de l'association.

Cette inauguration a donné lieu au dévoilement par Anne d'un banc public dédié à la mémoire de Colin Painter installé dans les abords des escaliers de l'église, sous les murs de l'Ecrin. Le banc a été fabriqué par Graham Havas, un artisan britannique installé à Tauriac.

Le vernissage était l'occasion pour Yves Raymond de rendre hommage à Colin Painter en déclarant notamment :

« Cette édition a pour nous tous un parfum particulier : ce n'est pas nous qui accueillons un artiste comme c'est la tradition, non, Colin, aujourd'hui c'est toi qui nous accueilles. Toi qui nous accueilles au milieu de tous ces tableaux, ces œuvres, qui rappellent à chacun de nous, à un titre ou un autre, ce que tu nous a apporté d'amitié, de sensibilité, d'humour, grâce à tes qualités d'homme, d'observateur avisé de notre tous les jours et de notre mode de vie, de philosophe et d'artiste. Ce parcours Salvagnacois a été bien trop court, mais il nous

En ouvrant l'exposition je voudrais tout spécialement remercier Anne Painter de nous avoir rejoints pour l'occasion. Remercier toute l'équipe de Culture et Tourisme qui l'a mise sur pied : Susan, Annette, Bernard, Pierre, Marie Jo, Françoise, Jean Michel, et tous ceux que j'oublie.

a marqué profondément.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont participé à la création du banc souvenir de Colin que nous découvrirons dans quelques instants. Ce banc où nous viendrons nous asseoir quand nous serons en manque de vision artistique de notre



beau village, ou tout simplement pour répondre au besoin d'une pause zen en pensant aux bons moments passés ensemble.

Ces remerciements vont également à toutes les personnes, Mmes Laborie et Fabregue, responsables au service culture du département, Mme Benetteu, conservatrice du musée de l'abbaye école de Sorèze, Mme Concha De Nazelle, galeriste à Toulouse, et enfin à tous les Salvagnacois, excusez-moi de ne pas tous les citer mais les cartels (cartouches identifiant les œuvres) le feront pour moi. Ils auront permis de nous retrouver aujourd'hui et pour un mois autour de Colin en prêtant une œuvre ».

Le vernissage était l'occasion de diffuser un dépliant d'information sur l'exposition qui citait les nombreuses personnes (70), Salvagnacois ou autres, qui ont collaboré à la mise en œuvre de l'hommage à Colin Painter.

Les œuvres présentées avaient été mises à disposition par 22 collectionneurs privés et 5 institutionnels.

L'exposition, installée dans les locaux de la mairie et dans les salles de l'Ecrin, était ouverte tous les jours de 16 heures à 20 heures. Elle a reçu 244 visiteurs et visiteuses. Les permanences étaient assurées par des équipes de bénévoles français et britanniques, membres de l'association ou amis de la famille Painter, pour accompagner les visiteurs dans un parcours commenté de l'exposition. 16 personnes ont participé à ces 30 tours de permanences.

A l'occasion de l'exposition, Allen Painter a proposé à tous les visiteurs Salvagnacois d'identifier les personnes peintes en 2003 par Joe et Colin Painter sur la toile intitu-lée *Les Salvagnacois* et exposée depuis cette date dans la mairie. Cette amicale attention fait l'objet de l'affichage de la liste quasiment complète des participants sous la toile qui sera désormais installée bien en vue dans les locaux de la mairie de Salvagnac.

Yves Raymond

L'Écho du Tescou #146 L'Écho du Tescou #146 P.27 P. 26 | Vie associative

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations 2022

C ous un soleil généreux mais pas caniculaire, les asso-Ciations et le public étaient au rendez-vous.

L'après midi est maintenant bien rodé. Chacun a pu aller à la pêche aux informations, s'inscrire ici ou là ou s'asseoir devant un stand pour papoter.

Après l'apéro en musique avec le duo MILO et le repas bien apprécié, la soirée s'est terminée en beauté sous les

étoiles avec le beau film de Terence Malik « Les moissons du ciel ».

Merci à tous les bénévoles sur les stands, et à tous les concocteurs d'apéro, élaborateurs de glaces maison, éplucheurs coupeurs de légumes, grilleurs de saucisses, projectionniste...

Régine Added



























L'après midi du forum a montré s'il en était besoin la vitalité des associations dans notre commune. Vous en trouverez la liste dans le tableau ci-dessous avec les références des contacts pour chacune.

CULTURELLES

Galetas - Place en fête Organisation de concerts galetas.salvagnac@gmail.com

Karavane

Organisation de spectacles karavane81@gmail.com Cours de danse Amélie o7 60 58 86 98

Vox Musica

Cours de Musique asso.vox.musica@gmail.com

Association Culturelle du pays salvagnacois

Bibliothèque biblio.salvagnac@gmail.com Laboratoire Photo patrick.dubosq@gmail.com Chorale lansac.jean-marc@wanadoo.fr

Lumen&Co

Projections cinéma, animations autour de l'image contact@lumen-co.fr

Les amis de la Bouysse Entretien de la Chapelle de la

michel.darios@outlook.fr

La Bobine

Films d'animation contactlabobine@gmail.com

Ordinaire Extra

Organisation de spectacle vivant

ordinaire.extra.diff@gmail.com

Les Mémères Crieur Public

lavalquirit@gmail.com

Comité des Fêtes

florent.lecomte@live.fr

Les Pommes Sauvages chabochealadin@gmail.com

SPORTIVES

Rives du Tescou football Club sylvainfort.rtfc@gmail.com

Je dis loisirs badminton bruno.thielland@orange.fr

AMIS Gym

amis.sport.salvagnac@gmail.

Pétanque Salvagnacoise petanque.salvagnacoise@

gmail.com **Dragon Basket Club** Clergue Sylvie 0624972786

Yoga Gym

yogagum81@gmail.com

guyferet81@gmail.com

Le Tescou en marche Jacques.deleris@orange.fr

Auto cross

jp.julia@outlook.fr

SOCIAL

Familles Rurales Centre de loisirs Galopins: familles-rurales-payssalvagnacois@orange.fr

Service d'aide à la personne asad.salvagnac@orange.fr

Planning Familial a.cronfalt@wanadoo.fr

Prise en charge des chats errants coolcat81630@gmail.com

Secours catholique laur.marvse@orange.fr

Restos du Cœur

ad81.salvagnac@ restosducoeur.org

Amicale du 3e Age rene.cornac@wanadoo.fr

Les jardins partagés

jardinspartages.salvagnac@ laposte.net

La Paroisse sv2p@gmail.com

Le souvenir Français boulzeb@yahoo.fr

Lumen&Co vous souhaite un bel automne!

↑ u fait, c'est quoi Lumen&Co? AC'est un collectif d'artistes qui désirent partager leurs pratiques artistiques, créer des espaces de diffusion, mais aussi de production et de création sur le territoire.

PARTAGER, par des actions de formation autour de pratiques artistiques, des ateliers d'éducation à l'image, de la réalisation de films, de la diffusion d'oeuvres cinématographiques pour tout public ; et par la création de spectacles vivants.

Mais aussi avec des partenariats et de la co-production, Lumen&Co soutient les initiatives locales, associatives, elle soutient la création artistique de compagnies régionales (Cie La brebis égarée, Cie. Jean Séraphin, Supaphone, Polychimères, Ordinaire Extra, ...).

Lumen&Co partage son savoir faire et matériel pour des créations artistiques, des activités culturelles, en lien avec le tissu économique et social du territoire.

À venir..

- > Ciné-club chez l'habitant.
- > Dimanche 11 décembre : Le Cinéma de Noël à l'Ecrin à
- + projections au gré des opportunités (venue de réalisa-
- > 2023 : Résidences Cie Jean Séraphin ; Cie Polychimères

Gardez l'œil ouvert!

Cyril Madalena

P. 28 | Vie associative L'Écho du Tescou #146 L'Écho du Tescou #146 P.29

Association YOGA GYM

es cours de Yoga et de Pilates ont repris en septembre. Les membres sont toujours aussi nombreux, les anciens toujours au rendez-vous, nous accueillons également de nouvelles personnes qui viennent essayer puis qui reviennent.

Natalya et Sandrine sont heureuses de vous accueillir à leurs cours, elles sont à notre écoute, et savent nous conseiller afin d'adopter les postures adéquates pour chacun d'entre nous. Pour ceux qui hésiteraient encore, venez tester!

Comme toujours, nous remercions les municipalités de Montgaillard et de Tauriac pour nous laisser utiliser leurs salles.

Nous vous rappelons les heures et jours des cours : Cours de Pilates pour adultes avec Natalya Salle des fêtes de Tauriac : jeudi 18h45 - 20h00

Cours de Yoga avec Sandrine

Salle de réunion Mairie de Tauriac :

Yoga pour enfants: lundi 17h15 à 18h15

Yoga pour adultes : lundi 18h30 - 20h00 et mercredi 18h45

Salle des fêtes de Montgaillard Yoga pour adultes : mardi 10h - 11h30

Tarifs de septembre 2022 à juin 2023	Trimestre	Année
Adultes	75€	210 €
Enfants	55€	150 €
2 Cours : formule couple	135€	400€
formule 1 parent / 1 enfant	120€	350€

Pour tout renseignement ou inscription n'hésitez pas à nous envoyer un mail à yogagym81@gmail.co

L'association AMIS

a Gym a repris à SALVAGNAC, depuis le 22 septembre Vous pouvez toujours nous rejoindre les jeudis soirs de 20h30 à 21h30 à la Salle Omnisports. 1 cours d'essai vous est offert.

L'association AMIS propose toute l'année depuis plus de 20 ans des séances de gym.

En 2022, c'est Patrick, coach sportif expérimenté, qui anime nos cours. Il propose une diversité d'activités adaptées au rythme et aux envies des participants : Réveil musculaire et articulaire, Renforcement musculaire, Cardio hit, Abdo-fessiers, Gym douce...

Nos cours sont mixtes, adaptés à tous âges.

Nous fournissons le matériel nécessaire à chaque séance : steps, ballons, cerceaux, élastiques, poids... il y en a pour tous les goûts et toutes les activités.

<u>Tarif</u>: 99 € par an (fin septembre à juillet, y compris vacances scolaires) ; payable en 3 trimestres - Les chèques ANCV sont acceptés

Contact: 05 63 40 55 07

06 32 30 89 17 (heure des repas)

Claire Romanens

Assemblées générales de Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois

e Président et le Conseil d'administration de l'association Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois invitent tous les adhérents à deux assemblées générales, la première ordinaire, et la deuxième extraordinaire le Samedi 19 novembre 2022 à 10 heures dans la salle Caraven Cachin, au n°5 de l'avenue du même nom. Au cours de l'assemblée ordinaire, les différents bilans des années écoulées, 2020, 2021 et 2022 (activités et financiers) seront présentés. 2020 et 2021 n'ont pas donné lieu à assemblée, en raison de la pandémie, et du manque d'activité qui en est résulté. Les membres présents et représentés seront appelés à se prononcer sur ces différents rapports. A l'issue de l'assemblée ordinaire, le conseil d'administration réunira une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour sera de se prononcer sur l'avenir de l'association. Le Conseil d'administration proposera aux membres présents et représentés de se prononcer sur la dissolution pure et simple de l'association. L'assemblée sera appelée à décider de la dévolution des biens de l'association et à donner pouvoir au président sortant pour mener à bien toutes les démarches administratives relatives à cette dissolution.

Le conseil, en plus de convoquer les membres de l'association, invite toute personne intéressée par le patrimoine de la commune et ses environs, à se joindre à l'assemblée afin de réfléchir aux possibilités d'avenir d'une association à caractère culturel et patrimonial à Salvagnac, et pourquoi pas jeter les bases d'une nouvelle dynamique et continuer, voire développer les travaux déjà accomplis dans ce domaine.



C'est une page d'histoire de Salvagnac qui se tourne. L'association était la continuité de l'office de tourisme, rattaché à la collectivité du Pays Bastides et Vignoble du Gaillac en 2009, dont la création remontait aux années 50 sous la forme à l'époque d'un Syndicat d'initiative.

Dans de prochains numéros de l'Echo du Tescou, nous proposerons de vous livrer un historique de cette organisation, municipale avant d'être associative, qui a animé avec beaucoup de cœur et de professionnalisme la commune et ses environs pendant de nombreuses années.

Yves Raymond

Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois Mairie - 1, place de la mairie - 81 630 Salvagnac contact@culture-et-tourisme81.fr fynn.raymond@orange.fr

Les Pommes sauvages

Mais que sont Les Pommes Sauvages? C'est d'abord un très beau livre écrit par H.D. Thoreau.

Mais c'est aussi une association nouvellement salvagnacoise qui a pour but de produire, accompagner et développer des groupes de musique et des spectacles vivants.

Elle organisera aussi quelques soirées spectacles/concerts à Salvagnac et ailleurs.

Aladin Chaboche

Le Galetas - saison 2022-2023

a programmation du Galetas qui a démarré avec le duo de JANE FOR TEA, est quasiment au point et se poursuit à l'ECRIN



Le samedi 8 octobre c'est le groupe JOHNNY MAKAM: Mélodies véloces, rythmes percutants, chansons de la mer noire, le grand blues de l'Anatolie Turque, rythmes aksak tranchants comme des sabres. Leur musique suit le chemin des musiques traditionnelles de Bulgarie, de Macédoine et de Turquie, héritage multiculturel qui n'hésite pas à prendre sur sa route de nouveaux instruments et sonorités.



En novembre le samedi 12, COCO PRALINE nous entraîne dans un concert où les corps jubilent! Sur des rythmes du Nordeste du Brésil, Marion et Zoë vous entonnent leurs chansons, accompagnées par un percussionniste affuté et un saxophoniste virevoltant.



Puis le 17 décembre nous retrouvons la chorale CLAN D, 8 voix féminines pour vous déplier les oreilles, sur un répertoire qui va du coq à l'âne, du Nord au Sud, du temps aux temps, de A à Z, de la poule à l'œuf et de l'œuf à la coque. À la fois doux et puissant. Un délice.



L'année 2023 débutera le 21 janvier avec LA SUBSTANCE Collectif de rap hybride composé du rappeur Lambda, de six musicien·nes, d'un technicien son, un vidéaste, un infographiste et un animateur FX. Les textes sont léchés, percutants, flirtent avec le rap "conscient", le storytelling, et avec un amour certain pour le flow. Le style musical est dense et éclectique, certains y entendront l'influence du beatmaker J.Dilla, d'autres la puissance rock de Rage Against The Machine, d'autres encore la pop déchirante de Radiohead.



À venir ensuite les groupes TRIP FOR LEON, TURBO NIGLO, CORDCORE et d'autres encore jusqu'à la fête de la musique.

Avant chaque concert nous vous concoctons un petit repas maison pour lequel il est nécessaire de réserver! Tarif concert 10€ réduit 7€ enfant gratuit Tarif repas 7,50€ - enfant 5€

Agenda des manifestations

Une newsletter viendra compléter ces dates ...

OCTOBRE

Mercredi 5 Concert AHORA Y SIEMPRE 20h30 | l'ECRIN

Partenariat mairie/SNA

Samedi 8 **Concert JOHNNY MAKAM** 21h | l'ECRIN

Proposé par Le Galetas

Dimanche 9 Spectacle QUI A PEUR DU LOUP? 16h | l'ECRIN

Proposé par Karavane et Les Mémères



Samedi 15 PETER PAN T'ES MORT

18h | Cap Découverte (déplacement en bus ou covoiturage) Partenariat mairie/SNA



Dimanche 16 Chantons sous les toits avec LISE MARTIN

16h chez Régine Added Organisé par L'Oiseau Lyre Compagnie



Samedi 22 Performance musicale ADHOC et peinture sur sable

21h | l'ECRIN Proposé par Karavane



Dimanche 23 Concert ELECTRC VOCUHILA & BEHAJA à l'ECRIN



Mercredi 26

Concert LEO GELLER TRIO 18h | allées Jean Jaurès Proposé par le café Au bord du monde



Samedi 29 **Concert ASTAFFORT MODS** 21h | Café Au bord du monde



NOVEMBRE

Mercredi 2

Décrochage expo d'octobre en présence de CATHE LEMOSS 18h | Café Au bord du monde

Vendredi 4

Scène ouverte SLAM avec Nellie Bird 20h30 | Café Au bord du monde

Samedi 5

Concerts CORTEZ et LES LOOPS 19h30 | l'ECRIN Proposés par Karavane





P. 32 | Vie pratique | L'Écho du Tescou #146 | L'Écho du Tescou #146 | Vie pratique |

▶ <u>Jeudi 10</u>

Café Couture avec NANCY DELPONT 18h - 20h | Café Au bord du monde

Vendredi 11

Concert JUAN MANUEL VAZQUEZ

Musique traditionnelle latinoaméricaine 21h | Café Au bord du monde

Samedi 12

Concert COCO PRALINE

21h | l'ECRIN Proposé par Le Galetas

Ieudi 17

Soirée Primeur vin nouveau + Mix

17h | Café Au bord du monde

Dimanche 20

Journée récréative du secours catholique

Dimanche 20

Café Couture avec NANCY DELPONT 9h - 11h | Café Au bord du monde

Vendredi 25

Conférence avec Yannick Seguigne « Vivre ici dans 20 ans, sous un autre climat »

20h30 | Café Aubord du monde

<u>Samedi 26</u>

Concert SHOT GUN CLUB

Punk-rock californien 21h | Café Au bord du monde

DÉCEMBRE

Vendredi 2

Ciné débat la projection d'un film programmé par l'association Vourais Nature Environnement en présence de la réalisatrice.

21h | Café Au bord du monde

Samedi 3

Concert RECIF 21h | l'ECRIN

Proposé par Karavane

Dimanche 4

Loto de l'Auto cross salvagnacois 14h30

Vendredi 9

Cinéma: Projection de courts

présentés par l'équipe de Séquence court-métrage 21h | Café Au bord du monde

Samedi 10 Concert TRIO CARTHAGE

Musique métissée de la Méditerranée 21h | Café Au bord du monde



<u>Dimanche 11</u> Marché de Noël

Dimanche 11

Le Cinéma de Noël 15h | l'Ecrin

15h | l'Ecrin Proposé par Lumen &co

<u>Jeudi 15</u>

Café Philo avec SARA VALERO 19h | Café Au bord du monde

Vendredi 16

Soirée mix surprise 21h | Café Au bord du monde

ziii | Caie Au boid du iii

Samedi 17 Concert CLAN D

21h | l'ECRIN

Proposé par Le Galetas

JANVIER

Samedi 7

Concert LISE MARTIN + invité-e-s

Chanson francaise

21h | Café Au bord du monde

Vendredi 13

Soirée conte culinaire FESTIN DE CONTES, avec Geneviève PUECH 21h | Café Au bord du monde

Samedi 14

Concert JUSTIN SAINT PIERRE

21h | l'ECRIN

Proposé par Karavane

Vendredi 20

Programmation de courts-métrages avec le Colporteur des Vidéophages 21h | Café Au bord du monde

Samedi 21

Concert LA SUBSTANCE

21h | l'ECRIN

Proposé par Le Galetas

FÉVRIER

Samedi 11

Concert CARO 21h | l'ECRIN

Proposé par Karavane

Samedi 18

Concert TRIP FOR LÉON

21h | l'ECRIN

Proposé par Le Galetas



Pour accéder aux actualités de la commune, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie www.salvagnac.fr rubrique l'agenda

ILS/ELLES ONT VU LE JOUR

- Marius, Gaston, Denis BENESCHI le 22/05/22 à Lavaur
- > Lilas, Gina, Myriam LEVY DROUIN le 20/06/22 à Albi
- > Gabin, Sylvain, Serge BLOMME BECUE le 5/08/22 à Lavaur
- > Juliette, Nathalie, Véronique PASQUIER le 16/08/22 à Albi
- > Zadig, Many, Toussaint JOUSSELIN le 26/08/22 à Agen
- > Marius, Tino, Didier DURAND le 10/09/22 à Lavaur
- Maëly, Catherine, Elisabeth KOVACS le 20/09/22 à Lavaur

PARRAINAGE CIVIL

> Hugo, Frantz, Germain SUBSOL le 11/06/22

ELLES SE SONT UNIES

> Corinne BERGON et Sandy DELPECH-PIVOT le 20/08/22

ILS/ELLES NOUS ONT QUITTÉS

- > Jean-Luc CAVAGNAC le 13/03/22 à Salvagnac
- > Suzanne Marie ALBENGE veuve BOULZE le 4/05/22 à Salvagnac
- > José CASANUEVA-CABRERA le 9/05/22 à Albi
- > Almodie, Rosa, Lucienne GASC veuve FOURNIER le 12/05/22 à Albi
- > Robert HOLLINGER le 14/05/22 à Albi
- > Marthe, Denise GARRIC veuve COSTE le 12/06/22 à Salvagnac
- > Odette, Marguerite LABARTHE veuve CAVAIGNAC le 19/06/22 à Salvagnac
- > Simone, Marie, Raymonde CARAYOL le 2/07/22 à Albi
- > Jean, Paul TORRIJOS le 12/07/22 à Montauban
- > Monique, Claude LAURENT le 18/07/22 à Salvagnac
- > Yvan, Antoine BARBISAN le 18/07/22 à Montauban
- > Georges, Louis BOYER le 26/07/22 à Salvagnac
- > Esther PESSIS le 1/08/22 à Salvagnac
- > Henri CANDILLE le 2 Août 2022 à Salvagnac
- > Renée, Christiane LOMBARD veuve HOLLINGER le 28/09/22 à Salvagnac,

PERMANENCES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél: 05 63 33 50 18 - fax: 05 63 33 57 73 mairie@salvagnac.fr - www.salvagnac.fr

Possibilité de laisser un message sur le répondeur téléphonique du Secrétariat

Ou en cas d'urgences contactez le 06 47 47 83 07

Hulailes	Matili	Apresilliui				
Lundi	9h00 - 12h30	Fermé au public				
Mardi	9h00 – 12h30	Fermé au public				
Mercredi	9h00 – 12h30	Fermé au public				
Jeudi	9h00 - 12h30	Fermé au public				
Vendredi	9h00 - 12h30	Fermé au public				
Samedi	·	12h00 r <mark>samedi du mois</mark> le 1 ^{er} samedi du mois				

LES PERMANENCES DES ADJOINTS

1^{er} samedi du mois : Présence d'un élu.

Liste nominative consultable sur le site internet.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Service urbanisme : Bureau à Castelnau de Montmiral

mardi et jeudi : 10h - 12h

Service eau et assainissement : 05 63 83 09 29 Service ordures ménagères : 0800 007 236

OFFICE DU TOURISME

Fermé

Point documentation touristique au café Au bord du Monde

ÉCOLES

ÉCOLE CANTA- GRELH SALVAGNAC

Tél: 05 63 33 51 69 - ce.0811153n@ac-toulouse.fr

MICRO-CRECHE « ENFANT PHARE »

34 Grand'rue, Montgaillard

Tél: 05 63 81 54 81 - enfantphare81@orange.fr

SOCIAL

CCAS

1er samedi du mois en mairie: 9h - 12h

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81 Lieu et horaires des permanences :

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil Permanence à la mairie de Salvagnac le 3^e mardi matin du mois

AIDES À DOMICILE

Responsable ASAD Mme Claire Trenti, salle Caraven Cachin Lundi: 8h - 10h, mercredi: 9h- 11h et 14h - 15h, vendredi: 14h - 16h

Tél: 05 63 57 32 58 - 06 37 48 26 67 asad.salvagnac@orange.fr

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA: 05 63 48 41 30

RESTOS DU CŒUR

571 ch. de la Rosière, Distribution le samedi : 9h30 - 11h30 Responsable Colette Boulay - 05 63 33 56 47 - 06 87 48 53 93 P. 34 | Vie pratiqueL'Écho du Tescou #146L'Écho du Tescou #146Vie pratique | P.35

SANTÉ

CABINET MÉDICAL

Sur rendez-vous (secrétariat le matin au 05 63 33 52 50)
Dr. Estelle PICARD = EP - Dr. Jacques SIRUGUE = JS

Lundi 9h - 12h : EP | 14h - 16h30 : JS | 16h30 - 19h : EP

Mardi 9h - 12h et 16h30 - 19h : EP Mercredi 9h - 12h et 16h30 - 19h : JS Jeudi 9h - 12h et 16h30 - 19h : JS

Vendredi 9h - 12h : EP | 14h - 16h30 : JS | 16h30 - 19h : EP

Samedi 9h - 12h : EP ou JS

En dehors de ces horaires, pour joindre un médecin de garde :

COMPOSER LE 3966

POUR UNE URGENCE VITALE: COMPOSER LE 15

CABINET DENTAIRE

Tél: 05 63 55 48 18

 $Dr.\ Nicolas\ CORMENIER,\ Chirurgien-dentiste$

3 avenue Caravin Cachin, Salvagnac

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 - 12h30 et 14h - 18h30

PHARMACIE

Christel CAMBON o5 63 33 50 07

Horaires: Lundi à Vendredi: 9h - 12h30 et 13h30 - 19h

Samedi: 9h - 13h

Pharmacie de Garde: 3237

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Martial Vella et Damien Trézéguet Avenue Caraven Cachin, 81630 Salvagnac

Tél: 05 63 40 50 21

LE CABINET INFIRMIER

2 allées Jean Jaures, 81630 Salvagnac Tel: 05 63 40 55 33 - infirmieres.salva@wanadoo.fr Laisser un message sur la boite vocale pour prendre rendez-vous

NUMÉROS D'URGENCE

CENTRE DE SECOURS DE SALVAGNAC

Tél: 05 63 40 57 23

ENEDIS

Ouverture compteur (demenagement) Tél : 05 67 80 90 93 DEPANNAGE : 09 72 67 50 81

SIAEP RABASTENS

Tél: 05 63 33 71 68

GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigades de Rabastens La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte

du lundi au samedi : 8h - 12h et 14h - 19h,

le dimanche et les jours fériés : 9h - 12h et 15h - 18h.

Tel: 05 63 33 68 15.

cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte

Mercredi: 14 h - 19 h, samedi: 8 h - 12 h,

dimanche : 9 h - 12 h. Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi: 8h - 12h

Tel. 05 63 33 68 35

SERVICES

HORAIRES DE LA POSTE

05 63 33 51 61

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	10h00 - 12h30	Fermé
Mardi	10h00 - 12h30	Fermé
Mercredi	10h00 - 12h30	Fermé
Jeudi	10h00 - 12h30	Fermé
Vendredi	10h00 - 12h30	Fermé
Samedi	10h00 - 11h15	Fermé

Levée du courrier

OBJETS TROUVÉS

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettrons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

CRÉDIT AGRICOLE

Horaires: mercredi 9h00 - 11h00

Place de la Mairie, Salvagnac · Tél : 05 63 34 08 21

LA BIBLIOTHEQUE

Tél: 05 63 40 59 02

Heures d'ouverture de septembre à juin :

les mercredis et dimanches : 10h à 12h30

les vendredis : 17h à 19h

SALVACONNECTÉ

Vous pouvez prendre contact au secrétariat de la mairie

MARCHÉS

Mercredi matin	Marché traditionnel, mercière
	Friperie le 2 ^e mercredi du mois
Mercredi	Marché de produits locaux
	17h - 19h (hiver) · 18h - 20h (été)
Vendredi matin	Boucher, mercière 1 fois par mois

RECENSEMENT MILITAIRE (OBLIGATOIRE)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

LIGNE 721 - ALBI > MONTAUBAN valable jusqu'au 31 août 2022

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

mercredi: 14h00 -18h00

vendredi: 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

samedi: 9h00 - 12h00

CORRESPONDANTS DE LA DÉPÊCHE

M. Bartes - 06 08 53 23 08

CORRESPONDANT DU TARN LIBRE

Yves Raymond - o6 83 56 o8 85 - fynn.raymond@orange.fr

PAROISSE SAINT VINCENT DE PAUL

Père Philippe BASQUIN

Contact secrétariat paroissial : Tél : 05 63 41 83 62

TRANSPORT

SERVICE TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE)

Le transport des usagers s'effectue le mercredi vers le marché de Salvagnac le mercredi après midi vers Gaillac le vendredi vers le marché de Gaillac le samedi vers le marché de Rabastens avec prise des usagers à leur domicile, en téléphonant préalablement au 0 805 60 81 00.

Tarifs : 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour.

Carnets: 15€ / 10 voyages simples - 25€ / 10 voyages A/R

JOURS SEMAINE		1				Lundi à Vendred		V	Samedi			Dimanche et férié sauf 1/05				
PÉRIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
VACANCES DE NOËL		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
VACANCES TOUSSAINT - FÉVRIER	- PÂQUES	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PÉRIODE ÉTÉ		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
ALBI	Halte Routière d, d√b	05:25		07:30	10:00		13:45			19:30	21:00	07:30	10:00	15:15	10:00	15:15
	Hôpital	05:27		07:32	10:02		13:47			19:32	21:02	07:32	10:02	15:17	10:02	15:17
	Gare SNCF	05:28		07:33	10:03		13:48			19:33	21:03	07:33	10:03	15:18	10:03	15:18
	Centre Universitaire	05:29		07:34	10:04		13:49			19:34	21:04	07:34	10:04	15:19	10:04	15:19
MARSSAC	Rond point Lamartine	05:39		07:44	10:14		13:59			19:44	21:14	07:44	10:14	15:29	10:14	15:29
	Rte de Toulouse	05:42		07:47	10:17		14:02			19:47	21:17	07:47	10:17	15:32	10:17	15:32
LABASTIDE DE LEVIS	Durestat	05:43		07:48	10:18		14:03			19:48	21:18	07:48	10:18	15:33	10:18	15:33
	Begout	05:44		07:49	10:19		14:04			19:49	21:19	07:49	10:19	15:34	10:19	15:34
RIVIERES	Lacourtade	05:45		07:50	10:20		14:05			19:50	21:20	07:50	10:20	15:35	10:20	15:35
	Les Favarels	05:47		07:52	10:22		14:07			19:52	21:22	07:52	10:22	15:37	10:22	15:37
	Centre	05:48		07:53	10:23		14:08			19:53	21:23	07:53	10:23	15:38	10:23	15:38
	Les vignes du bois	05:49		07:54	10:24		14:09			19:54	21:24	07:54	10:24	15:39	10:24	15:39
GAILLAC	Crouzetterie	05:50		07:55	10:25		14:10			19:55	21:25	07:55	10:25	15:40	10:25	15:40
	Les sept fontaines	05:51		07:56	10:26		14:11			19:56	21:26	07:56	10:26	15:41	10:26	15:41
	Rond point	05:52		07:57	10:27		14:12			19:57	21:27	07:57	10:27	15:42	10:27	15:42
	Collège Camus - Pichery	05:53		07:58	10:28		14:13			19:58	21:28	07:58	10:28	15:43	10:28	15:43
GAILLAC	Gare Routière d, d√b	05:55	06:50	08:00	10:30	12:20	14:15	17:15	18:40	20:00	21:30	08:00	10:30	15:45	10:30	15:45
SALVAGNAC	St Pierre	06:13	07:08	08:18	10:48	12:28	14:33	17:33	18:58	20:18	21:48	08:18	10:48	16:03	10:48	16:03
BEAUVAIS SUR TESCOU	D999/D37	06:20	07:15	08:25	10:55	12:45	14:40	17:40	19:05	20:25	21:55	08:25	10:55	16:10	10:55	16:10
MONTGAILLARD	Covoiturage	06:22	07:17	08:27	10:57	12:47	14:42	17:42	19:07	20:27	21:57	08:27	10:57	16:12	10:57	16:12
ST NAUPHARY	Mairie	06:32	07:27	08:37	11:07	12:57	14:52	17:52	19:17	20:37	22:07	08:37	11:07	16:22	11:07	16:22
MONTAUBAN	Fobio		07:42													1

IVIUIVIAUDAIV	LODIO		07.42													
	Gare SNCF d₁ d%	06:47	07:57	08:52	11:22	13:12	15:07	18:07	19:32	20:52	22:22	08:52	11:22	16:37	11:22	16:3
JOURS SEMAINE PÉRIODES SCOLAIRES						Lundi à Vend	edi						Same	edi	Dimanc	he et férié
VACANCES DE NOËL								•				-				
VACANCES TOUSSAINT - FÉV	RIER - PÂOUES	•	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•		
PÉRIODE ÉTÉ		•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	
MONTAUBAN	Gare SNCF ds d5%	06:00	06:50	08:00	12:20	13:15	14:25	17:30	18:30	21:15	23:15	09:0	0 12:2	20 18:30	12:2	20
ST NAUPHARY	Mairie	06:15	07:05	08:15	12:35	13:30	14:40	17:45	18:45	21:30	23:15	09:1	5 12:3	35 18:45	12:3	35
BEAUVAIS SUR TESCOU	D999/D37	06:25	07:15	08:25	12:45	13:40	14:50	17:55	18:55	21:40	23:35	09:2	5 12:4	15 18:55	12:4	45
MONTGAILLARD	Covoiturage	06:27	07:17	08:27	12:47	13:42	14:52	17:57	18:57	21:42	23:37	09:2	7 12:4	17 18:57	12:4	17
SALVAGNAC	St Pierre	06:34	07:24	08:34	12:54	13:49	14:59	18:04	19:04	21:49	23:44	09:3	4 12:5	54 19:04	12:5	54
GAILLAC	Gare Routière d d√b	06:52	07:42	08:52	13:12	14:07	15:17	18:22	19:22	22:07	00:02	09:5	2 13:1	19:22	13:1	12
	Lycée Victor Hugo	06:54	07:44		13:14	14:09				22:09	00:04	09:5	4 13:1	19:24	13:1	14
	Collège Camus -Pichery	06:55	07:45		13:15	14:10				22:10	00:05	09:5	5 13:1	5 19:25	13:1	15
	Rond point	06:56	07:46		13:16	14:11				22:11	00:06	09:5	6 13:1	6 19:26	13:1	16
	Les sept fontaines	06:57	07:47		13:17	14:12				22:12	00:07	09:5	7 13:1	7 19:27	13:1	17
	Crouzetterie	06:58	07:48		13:18	14:13				22:13	00:08	09:5	8 13:1	8 19:28	13:1	18
RIVIERES	Les vignes du bois	06:59	07:49		13:19	14:14				22:14	00:09	09:5	9 13:1	9 19:29	13:1	19
	Centre	07:00	07:50		13:20	14:15				22:15	00:10	10:0	0 13:2	20 19:30	13:2	20
	Les Favarels	07:01	07:51		13:21	14:16				22:16	00:11	10:0	1 13:2	19:31	13:2	21
	Lacourtade	07:02	07:52		13:22	14:17				22:17	00:12	10:0	2 13:2	2 19:32	13:2	22
LABASTIDE DE LEVIS	Begout	07:03	07:53		13:23	14:18				22:18		10:0			13:2	
	Durestat	07:04	07:54		13:24	14:19				22:19		10:0			13:2	
MARSSAC	Route de Toulouse	07:05	07:55		13:25	14:20				22:20		10:0			13:2	
	Rond point Lamartine	07:07	07:57		13:27	14:22				22:22		10:0			13:2	
ALBI	Centre Universitaire	07:18	08:08		13:38	14:33				22:33		10:1			13:3	
	Gare SNCF	07:19	08:09		13:39	14:34				22:34	00:29	10:1			13:3	
	Hôpital	07:21	08:11		13:41	14:36				22:36		10:2			13:4	
ALBI	Halte Routière d₄ d%	07:22	08:12		13:42	14:37				22:37	00:32	10:2	2 13:4	2 19:52	13:4	12



SALVACONNECTÉ!

La majorité des démarches administratives nécessitent de plus en plus une bonne connaissance de l'outil informatique et une bonne connection internet. La Mairie de Salvagnac et le CCAS proposent un nouveau service pour vous accompagner dans la gestion de vos dossiers CAF, sécurité sociale, impôts, demande de carte grise, dossier de retraite etc.

Val Tarrière et Aude Lambert, membres bénévoles du CCAS, vous recevront sur rendez-vous les premier et troisième mardi du mois à la mairie. Possibilité de rendez- vous à domicile en cas d'impossibilité de se déplacer.

Vous pouvez prendre contact au secrétariat de la mairie au 05 63 33 50 18

ou par mail: mairie.salvagnac@orange.fr

N'hésitez pas à demander de l'aide pour votre déclaration d'impôts!

Ce que dit la loi Notre territoire en quelques chiffres Depuis la fin der années 2000, plus de 28 000 hectares sont soustraits chaque année à litchalle nationale, agricules Appares naturale, agricules financies, agricules financies, agricules financies, agricules financies de superficie mayoreme d'un piper trement fanoque d'opparation timo les 20 années comment fanoque d'opparation timo les 20 années comment fanoque deparation des retribisalisation des les 2009-2018). les terres agricoles notamment, la loi Climat et Resilience de 2021 modifie prefundiment la planification de l'espace urbain (optimisation de la disealle, protection des sole auturels, enc.). Objectif : atleindre le - zéro artificialisation nette - en 2000 et réduire de moité, d'ici à 203, le rythme d'artificialisation par rapport à la décemnie précédente. Comment participer et s'informer Pour accompagner l'élaboration du SCoT et du PLUI, la Communauté > PARTICIPER à l'enquête d'agglomération Gaillac-Graulhet organise une concertation continue pour vous permettre : idies en régardant à l'anquête puverte de 01/07 ► de comprendre les projets de SCoT et de PLUi En ligne : www.hit ly/scut shale En mairie (persisonaire papier à dispus Garra les médiathèques du turritaire de compléter les données avec votre usage des services disponibles sur le territoire d'alimenter la vision prospective de notre territoire aux horiz 2035 et 2044 Scannez ce OR Code pour participer ! > Réunions publiques - ateliers de concertation 4 réunions seront organisées à l'automne prochain au plus proche de chez vous, de 19h à 22h : 08/11/22 | salle du Foulon à Graulhet salle des spectacles à Gaillac W/III/22 | salle des fêtes de Car > Découvrez le bilan de la concertation et les projets finalisés Une réunion publique sera organisée à la fin de la démarche du PLUL Suivre l'actualité du projet et de la démarche de concertation

